

le Lien

Bulletin municipal
de Vigoulet-Auzil

octobre 2014





Sommaire

Vie municipale

Commission Communication	5
Les travaux	6/8
Urbanisme : les choses avancent aussi vite que bien !	8/9
L'idée d'un habitant : « la place du village et un amphithéâtre de verdure »	10/11
Un parc avec vue sur les Pyrénées... oui c'est possible !	12
L'assainissement à Vigoulet-Auzil	13
La rentrée des classes et la création de l'ALAE / Le repas des aînés du 24 juillet ...	14
Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)	15

Vie associative

1 ^{re} édition du forum des associations / Ambiance de fête	16/17
Cinéma à Vigoulet-Auzil : le retour ! / Art & Qi Gong en Tolosa	18
Yoga / Atelier d'écriture	19
Association Crécel / Le club œunologique	20/21
Association « Les Quatres Vents »	21
Nos randos du dimanche sur les coteaux / Jazz / l'APEVA, deux ans déjà !	22-24

Vie du village

Repas du quartier des Amazones	24
Club hippique : une monitrice en or	25
Ateliers photo - Arts plastiques / On s'en amuse	26
Georges Fréchin : à propos d'un logo	27
Vigoulet-Auzil, village du cheval	28-31
Vigoulet-Auzil : histoire d'un village des coteaux sud du Lauragais	32-37

Vie pratique

Professionnels à Vigoulet	38
Numéros d'urgences, pharmacie de nuit, TAD	39

État civil

Naissances

- GOUPIL Timothée, Pascal, Dominique, David né le 13 janvier 2014
- BORR DEJEAN Maxence né le 25 janvier 2014
- PASTRE THILLET Andréa, Joseph, François né le 19 mars 2014
- HERVÉ Lionel, Hiroki, Yuto né le 5 mai 2014
- BAUVIN Zoé, Emma, Marion née le 22 mai 2014
- CAPDEVILA Gabin, Toulouse né le 10 juillet 2014
- GERVAIS Jean, Naby né le 24 juillet 2014
- GASSET Maxime, Bernard, Glibert né le 6 septembre 2014

Mariage

- SENTA-LOYS Catherine, Marie et DE BRUIJN Frans, Johannes le 31 mai 2014

Décès

- MARAVAL épouse CAZAUX Yvette, Marguerite, Marie le 21 juin 2014
- M^{me} PERSIL Michelle, Marie née PORCHERON le 16 septembre 2014

Changement horaires mairie

- **Lundi au vendredi** de 8 h à 12 h
- **Samedi** de 9 h à 12 h

Tél. : 05 61 75 60 19 - Fax : 05 62 19 11 87

www.mairie-vigoulet-auzil.fr

e-mail : Mairie.Vigoulet-Auzil@wanadoo.fr

Directeur de la publication :

Jean-Louis Champeaux - Jean-Louis Bayot

Rédaction :

commission Communication

Illustrations couverture 1^{re} et 4^e :

Georges Fréchin

Conception - Réalisation :

Sicoval - 31670 Labège

Imprimé sur papier 100 % recyclé





édito

Mes chers concitoyens, Vigouletaines, Vigouletains,
L'été s'achève et pour tous il a été, je l'espère, malgré le temps maussade, la période où chacun a pu reconstituer ses forces en famille et entre amis, forces nécessaires à une bonne rentrée.

Tout a merveilleusement commencé par la fête du village, moment de convivialité retrouvée, apprécié j'en suis sûr par tous ceux qui y ont participé, j'en veux pour preuve le nombre record de repas champêtres pris en commun. Madame la députée Émilienne POUMIROL, ainsi que la plupart des maires des coteaux et leurs représentants, nous ont fait l'honneur de leur visite et ont partagé nos agapes en présence du Père Léopold.

Puis pour couronner cette ambiance, la fête de la musique, première du genre à Vigoulet-Auzil fut une réussite totale. Elle atteste du besoin de renouer le lien et saisir le plaisir de partager ensemble ces moments de joie simple et pourtant si riches d'échanges sur le plan humain.

J'ai noté avec satisfaction que toutes les générations y ont participé, récompense gratifiante pour tous les organisateurs et animateurs que je félicite et remercie chaleureusement, notamment le nouveau comité des fêtes qui n'a pas ménagé son temps et son énergie pour une parfaite réussite de ces festivités.

Un mot aussi pour le Club de foot et sa dynamique équipe, qui non seulement a participé bénévolement à la fête, mais qui l'a prolongée par la diffusion sur grand écran des matchs de la coupe du monde de football.

La rentrée est là... Notre école accueille les enfants sous un nouveau toit refait et mis en sécurité cet été, en attendant une réfection complète des portes et fenêtres prévue pendant les vacances de la Toussaint.

Pour permettre à chacun de découvrir la palette de toutes les activités culturelles et sportives, nous avons pour la première fois à Vigoulet-Auzil organisé le « forum » des associations ; franc succès pour cette manifestation qui illustre le dynamisme de ceux qui œuvrent depuis longtemps à ces activités ou animations et celles et ceux qui en proposent de nouvelles.

« Une partie de pétanque... ça fait du bien » disait un chansonnier marseillais, eh bien à Vigoulet-Auzil, le 13 septembre, après un grand concours tous les pétanqueurs, leurs familles et amis se sont retrouvés dans notre auberge espagnole autour d'une grillade. La soirée s'est prolongée avec une séance de karaoké où se sont révélés de nouveaux talents vigouletains. Bravo et merci au Comité des fêtes.

suite page 4

suite de la page 3

Tout cela laisse augurer un bel avenir pour l'animation et le vivre ensemble de notre village. À ce sujet, j'ai le plaisir d'annoncer la renaissance du cinéma à Vigoulet-Auzil (cf. article page 18). D'autres animations culturelles sont à l'étude avec notamment la préparation du printemps de la sculpture, bien sûr placé sous le parrainage de notre ami Georges Fréchin, auteur, cela ne vous aura pas échappé de toutes les affiches des manifestations festives et associatives de notre commune.

Vigoulet-Auzil sait s'amuser mais sait aussi être sérieux quand il le faut.

Il n'a échappé à personne que depuis, bientôt six mois, tout est mis en œuvre pour la phase de concertation sur l'urbanisation et pour que le devenir de notre village corresponde à vos attentes. Les réunions publiques initiées par nos urbanistes s'enchaînent. Les concertations BIMBY et les rendez-vous sur 4 jours (consultations d'architectes et d'urbanistes gratuites) rencontrent un vif succès et dépassent largement les frontières de notre commune puisque nous avons eu la visite de plusieurs maires du département et des départements voisins.

Vigoulet-Auzil village pilote en matière d'urbanisme et d'adaptation de la loi ALUR, c'est une proposition du Sicoval...

Nous poursuivons les objectifs que nous nous étions fixés durant la campagne et notamment la communication au travers du site internet. Comme vous avez pu le constater, le site de la commune a été totalement recréé avec de nombreuses fonctionnalités. Déjà un beau succès avec 50 visites en moyenne chaque jour. Là encore je tiens à remercier et souligner l'important travail effectué. Vous y trouverez toutes les informations utiles sur la vie du village. N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes et des informations que vous souhaitez diffuser. Ce site doit être vivant et participatif. Je tiens aussi à vous faire part du travail de recherches historiques d'un vigouletain ; nous lui avons ouvert nos archives, vous retrouverez une partie de son travail sur Wikipédia, sur la page Histoire de Vigoulet-Auzil et aux travers d'articles du Lien.

J'ose ici affirmer, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel tout le bonheur que nous éprouvons à servir notre village.

Sans votre adhésion et votre soutien, rien ne serait possible.

Soyez en remerciés car vos témoignages nous apportent la preuve quotidienne que nous sommes sur le bon chemin. À bientôt ■

Jacques SEGERIC

Prochains conseils municipaux

- mercredi 15 octobre à 20 h 30
- mercredi 12 novembre à 20 h 30
- mardi 9 décembre à 20 h 30

Recensement : rappel important pour les jeunes de 16 ans et au-delà

« **Le recensement est obligatoire garçons et filles** ». Démarche à faire pour le recensement : vous devez vous présenter à la mairie avec une pièce d'identité valide et le livret de famille, normalement l'inscription doit se faire dans le trimestre qui suit la date anniversaire des 16 ans, comme expliqué sur le site web : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F870.xhtml>

La journée défense et citoyenneté (JDC) : ensuite vous serez convoqués par les autorités militaires entre la date de recensement et vos 18 ans. Bonne chance à tous, et pour les retardataires mettez-vous rapidement à jour.

François Blachez

Commission Communication

Votre nouveau site web est arrivé après 3 mois de gestation et dans le délai annoncé : <http://www.mairie-vigoulet-auzil.fr/>

Cela a nécessité beaucoup d'investissement de l'ensemble de la commission communication et de Graphismoweb ! Que tous les acteurs en soient remerciés. C'était un engagement de campagne d'utiliser les nouvelles techniques de communication numérique sans toutefois supprimer les informations papier.

Ce nouveau site, au-delà du design plus moderne que le précédent, se doit d'être un **vecteur de communication privilégié et d'échanges entre tous les habitants de Vigoulet-Auzil. Son importante fréquentation témoigne de l'intérêt manifesté par les Vigouletains.**

L'objectif du site de Vigoulet-Auzil est d'abord de vous informer au quotidien via les actualités mises à jour très régulièrement. L'équipe municipale vous informera à travers l'onglet gestion municipale (compte-rendus de conseils, compte-rendus des commissions...). Les informations pratiques auront aussi une large place.

Chaque association ou activité a maintenant sa propre page web.

Au-delà de ces informations classiques sur un site municipal, nous avons aussi voulu donner une ouverture vers d'autres sujets : l'histoire, les portraits de Vigouletains (le premier est Georges Fréchin, d'autres suivront) et une page sur la faune « vigouletaine » que je vous invite à regarder !

Certaines pages sont encore en cours de construction et seront achevées dans les semaines à venir.

Il y a la possibilité de s'inscrire à une lettre d'information en ligne afin de recevoir par mail les dernières infos. Un agenda calendaire vous permet en un seul coup d'œil de connaître l'ensemble des manifestations de la commune. Nous pourrions activer à la demande **des sondages** afin de recueillir l'avis des habitants sur des sujets divers.

Enfin, **deux forums** ont été créés :

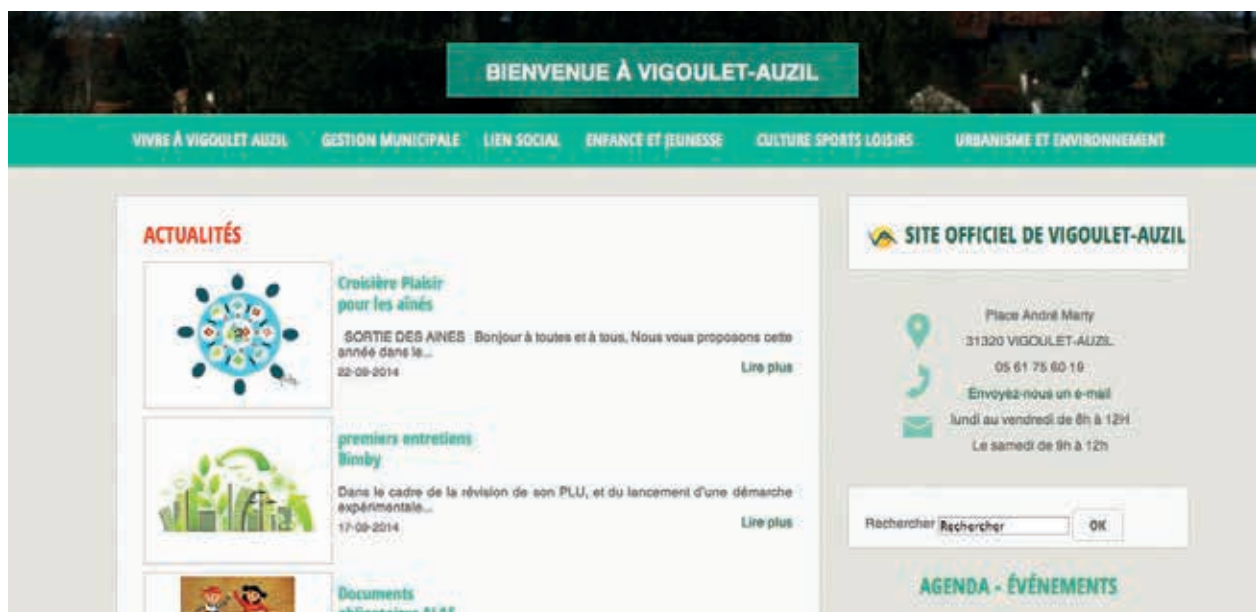
- l'un est un **forum d'annonces**, où vous pouvez mettre vos petites annonces un peu comme sur « le bon coin » avec vos coordonnées mail et/ou téléphone.
- l'autre est un **forum d'échanges**, où vous pourrez ouvrir des fils de discussion sur des sujets de tout type.

Ces forums répondaient à des demandes d'habitants ; faites les vivre et n'hésitez pas à vous inscrire et à poster vos annonces ou fils de discussion.

Les forums seront modérés en amont ; la modération n'est pas synonyme de censure, mais est plutôt un gage de sérieux et de qualité sur un forum.

Parcourez toutes les pages de ce nouveau site et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, de vos suggestions via l'adresse webmaster.

*Pour la commission Communication,
Jean-Louis Champeaux*



Les travaux

Quel mois d'août ! Il ne vous aura certainement pas échappé que l'entretien des espaces verts n'a pas été parfait, en particulier au cours du mois d'août.

Soyez rassurés, cela ne nous a pas satisfaits non plus. Pourtant nos agents avaient pris leurs congés de manière décalée afin d'assurer une permanence. Mais de mémoire de vigoulétain on n'avait pas vu l'herbe aussi verte depuis bien longtemps !



Ajoutez à cela une tondeuse/débroussailleuse (la vieille machine autotractée) en panne, immobilisée tout le mois d'août chez le réparateur et la nouvelle (autoportée) livrée le 4 septembre au lieu du 4 août ! Je vous avoue humblement que je n'avais pas imaginé un pareil concours de circonstances, et de plus pendant mon absence.

Concernant les matériels que je cite plus haut, la vieille débroussailleuse autotractée en est à sa deuxième panne importante cette année, ce qui confirme son état d'usure avancé. Comme par ailleurs le coût d'une tondeuse pour remplacer le tracteur (lui aussi en fin de vie, voir le dernier Lien) est très élevé, nous avons modifié notre approche. Nous avons choisi de remplacer la débroussailleuse défaillante en doublant sa largeur de coupe (90 cm au lieu de 45 cm ; donc gain de temps) par une machine qui peut également remplacer le tracteur en cas de besoin, puisqu'il s'agit d'une autoportée à haut rendement. Le remplacement du tracteur reste cependant d'actualité, mais ne présente plus le même caractère d'urgence.

Fauchage des voies communales

Ca y est, il est fait au moment où j'écris ces lignes. Avec un peu de retard, certes, mais tout

le monde, y compris le Sicoval, a vu sa charge de tonte augmenter du fait de la météo de ce mois d'août.

Balustrade

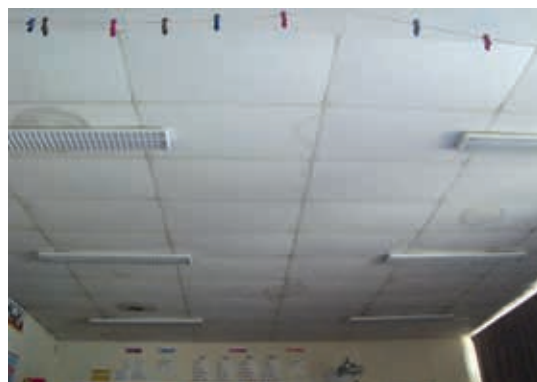
Après quelques allers-retours avec les sous-traitants, nous avons finalement arrêté notre choix sur une balustrade en bois, qui préserve l'esprit champêtre du village. Un autre critère de choix était la réalisation au cours de l'été, afin qu'elle soit opérationnelle dès la rentrée. Nous avons profité de cette réparation, pour faire déplacer celle de l'entrée du centre culturel afin de la rendre efficace, et que les deux soient identiques.

Fenêtres de l'école

Des devis ont été établis et négociés pour le remplacement des fenêtres de la classe de CE1/CE2, de la salle d'arts plastiques et de la porte de sécurité de la garderie. Malheureusement nous n'avons pas pu faire réaliser ces travaux pendant les vacances d'été comme nous le souhaitions, car les entreprises avaient un planning déjà complet, et travaillent avec un effectif réduit à cette période. Nous avons donc convenu, de réaliser ces travaux pendant les vacances de la Toussaint.

Toiture de l'école

Dans un premier temps nous avons fait chiffrer un nettoyage de la toiture de l'école primaire et de la cantine, incluant la remise en place des tuiles qui avaient glissé. Lors de l'établissement des devis, le contrôle de l'état de la toiture par ces professionnels, nous a permis d'identifier que certaines zones étaient plus détériorées que d'autres et nécessitaient une réfection au lieu d'un simple nettoyage.



Ainsi, nous avons identifié que la toiture couvrant les 3 classes de l'école primaire devait être traitée en priorité : tuiles cassées ou ayant glissé, faîtage et arêtiers abîmés (ciment fissuré), toiture localement affaissée au-dessus de la classe de M^{me} Matusz. Ce dernier point pouvant expliquer les nombreuses taches d'humidité au plafond de cette pièce, ainsi que nous vous l'avions signalé dans le dernier Lien.

Afin de limiter l'impact financier, car ces travaux n'étaient pas prévus dans notre budget initial, nous avons choisi de limiter la réfection à la zone la plus abîmée. De plus nous avons pris comme critère majeur de choix du sous-traitant la réalisation de ces travaux avant la rentrée. C'est maintenant chose faite, la charpente a été contrôlée, quelques chevrons en mauvais état ont été remplacés, et l'étanchéité du toit a été renforcée par l'ajout d'un film microporeux posé sur les chevrons. Les tuiles à canal sont accrochées les unes aux autres, mais ça ne se voit pas !



Il ne nous reste plus qu'à remettre en état les plafonds des classes, et à planifier le même traitement pour le reste des toitures.

Basket

Suite à un des nombreux coups de vent de ce printemps, un panneau de basket avait été arraché. Par mesure de sécurité, nous

avons remplacé les 2 panneaux. Comme on le voit sur la photo ci-dessous, vos conseillers municipaux ont mis la main à la pâte, et nous n'étions pas trop de 4 pour manipuler ces objets lourds, encombrants et à plus de 2 mètres du sol.



Entretien bâtiments

Ce mois de juillet, Carmen a remis en état les sols du centre culturel, de la grande salle de la maison des sports et les carrelages de la mairie : décapage, nettoyage, traitement, lustrage. Quel travail ! Mais le résultat est là, je vous invite à venir voir... n'oubliez pas les patins. Carmen a également repeint les plinthes, le devant de la scène, et Didier a réparé le nez de marche de l'escalier des WC du centre culturel.

Entretien école

Comme chaque année à pareille époque, Didier, Hervé, Julien et Thierry ont préparé l'école pour la rentrée. Ils ont taillé toutes les haies, remplacé les descentes d'eau pluviales en zinc (aplaties par de joyeux bambins) par des descentes en fonte qui résisteront beaucoup mieux, nettoyé la charpente sous le préau, réparé le crépi dégradé par les enfants, remis en état la porte des WC abîmée en partie basse, et réalisé de nombreuses petites réparations et opérations d'entretien liées à l'usure des matériels. Ces travaux n'ont évidemment pas été facilités par le surcroît de travail dû à la forte croissance de la végétation au mois d'août.

Voirie

Après plusieurs relances les services du Sicoval sont venus réparer les nids de poule. La remise en état du revêtement du Chemin d'Auzil est toujours en cours d'étude et de chiffrage au Sicoval. La subvention du Conseil Général pour l'année 2014 a été attribuée pour le busage des fossés et la pose de bordures en partie basse de l'avenue du Lac (demande dont nous ignorions l'existence) alors que nous attendions une décision en faveur du projet de sécurisation de l'avenue des Pyrénées. Le comptage des véhicules a débuté le 12 septembre, il durera 4 semaines. En effet le compteur reste en place pendant 1 semaine à chacun des emplacements choisis afin de mesurer la circulation (nombres de véhicule, vitesse, sens de circulation, type de véhicule) sur 1 « cycle ». On fait l'hypothèse que la circulation est quasiment identique chaque semaine, en période d'activité normale. C'est la raison pour laquelle, le Sicoval ne pouvant intervenir avant les vacances d'été, nous avons attendu la rentrée pour avoir des mesures significatives. Pour l'anecdote, après avoir posé le compteur à son premier emplacement, avenue des crêtes, la première voiture venant de Vigoulet est passée à 86 km/h et la suivante venant d'Auzil roulait à 81 km/h...

Curage des fossés

Lors de l'état des lieux réalisé en avril, nous avons noté que les fossés en plusieurs endroits de la commune avaient besoin d'être nettoyés. Nous avons planifié cette action pour la rentrée.

Les orages du mois de juillet et d'août nous ont hélas confirmé la nécessité d'agir sans attendre, car ils ont provoqué à 2 reprises des débordements. Nous allons donc lister les zones à traiter prioritairement, et les faire nettoyer dans les plus brefs délais.

Vandalisme

Comme chaque année en période estivale, des actes de vandalisme ont été commis. Cette année l'avenue du Souleilla a été particulièrement visée par des « tags » sur les panneaux et les bornes d'éclairage.

Quelques bornes ont également été descellées à coup de pied. Ces dégâts ont fait l'objet d'un dépôt de plainte auprès de la gendarmerie qui va accentuer les rondes. Quelques « tags » ont également fleuri sur les murs à l'entrée des Amazones.

*Jean-Marc LASSUS,
conseiller municipal, délégué aux travaux*

Urbanisme : les choses **avancent** aussi vite que bien !

Dans le numéro précédent du « Lien » (juin 2014), nous vous avons expliqué pourquoi il nous fallait lancer une révision générale du PLU et ce que cela représentait. Malgré la période estivale, les choses ont vite avancé, grâce à la mobilisation de nombreux vigouletains.

Deux démarches ont débuté en parallèle. La première a été organisée avec l'agence « Dessenin de Ville » (<http://www.dessenin-de-ville.com/>), regroupant des architectes, urbanistes et paysagistes. Une première réunion publique participative a été organisée le 3 juin, regroupant 130 personnes au centre culturel. L'objectif de cette réunion était de faire exprimer, par le plus grand nombre de vigouletains, les idées et souhaits qu'ils avaient pour l'avenir de Vigoulet-Auzil. Cette démarche de « paroles libres », visant à recueillir des idées tout en faisant abstraction des contraintes légales et financières, a surpris certains participants.

Le maire, comme les professionnels de l'urbanisme, ont expliqué qu'il s'agissait pourtant de mettre en œuvre le principe de concertation, élément clé des dernières lois régissant l'urbanisme, qui est aussi le principe fondateur de notre action municipale.

La parole s'est rapidement déliée et beaucoup, vraiment beaucoup d'idées ont fusé. Il a alors été proposé de les regrouper selon 3 thématiques qui ont fait l'objet d'atelier de travail le 18 juin. Ces ateliers ont regroupé une trentaine de personnes chacun :

- notion de centralité(s) : faut-il un ou plusieurs centres ? Pour qui ? Et quels services ?



- structuration de la commune : voiries, entrées, liaisons douces...
- modes de vie : quelles activités et vie sociale désirons-nous ? Comment les faciliter ?

Chaque groupe de travail a fourni des éléments que l'équipe de « Dessenin de Ville » a synthétisé sous la forme de 9 orientations pour encadrer l'aménagement et le développement que souhaitent les vigoulétains pour Vigoulet-Auzil :

- protéger les espaces naturels et agricoles
- sécuriser les grands axes de la commune
- développer les parcours alternatifs
- identifier les 4 portes d'entrée de la commune
- rapprocher Auzil de Vigoulet
- accueillir de nouveaux habitants
- consolider la centralité de Vigoulet-Auzil
- renforcer le contact avec le grand paysage
- développer et soutenir l'activité (sociale, culturelle, sportive, économique)

Une nouvelle réunion publique a eu lieu le 11 septembre, pour présenter ce vaste programme. Il va maintenant s'agir de l'affiner, en hiérarchisant et en organisant dans le temps les actions à mener. Ce travail va impliquer différentes commissions municipales : bien évidemment les commissions urbanisme, transport et déplacement, entretien et travaux, économie et finances, mais aussi la commission eau et environnement et une commission « activités et vie sociale » qui va probablement voir le jour pour l'occasion.

La deuxième démarche est celle qui va permettre l'accueil de nouveaux vigoulétains. La récente loi Duflo-ALUR (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) adoptée le 20 février 2014 a largement dérégulé l'urbanisme en supprimant les notions de « taille minimale de parcelle » et de COS (Coefficient d'Occupation des Sols) inscrite dans les PLU. Si l'objectif de cette modification majeure est louable (densifier les parcelles déjà urbanisées et éviter ainsi l'étalement urbain qui détruit les terres agricoles), les mesures prises sont radicales et doivent être encadrées par des règles précises dans un nouveau PLU. Il convient en effet d'éviter une urbanisation « sauvage » qui ne respecte pas l'environnement naturel de notre village.

Outre ce nouveau cadre législatif, la commune de Vigoulet-Auzil est particulièrement adaptée à la mise en place d'une démarche de type BIMBY (Build In My Back Yard - <http://bimby.fr/>). En effet, les grandes tailles de parcelles, l'urbanisation diffuse et le vieillissement de la population vont grandement faciliter l'accueil de nouveaux habitants par des extensions d'habitations et/ou partage de parcelles. La démarche BIMBY vise à organiser et accompagner ces projets individuels afin qu'ils aillent dans le sens du projet collectif que nous voulons pour notre commune.

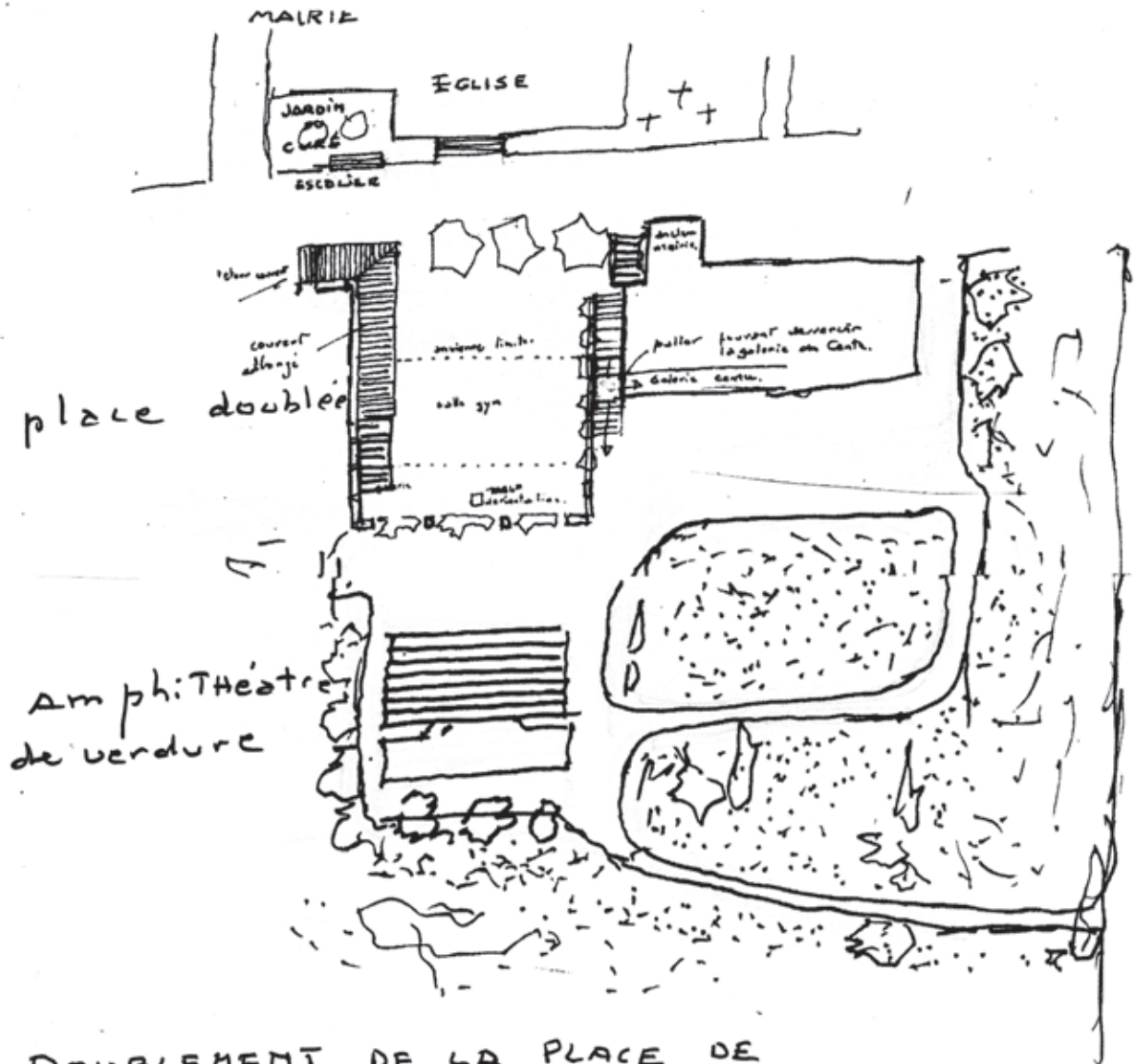
C'est une des premières fois en France que la démarche BIMBY va être utilisée, non pas pour « stimuler l'urbanisation » mais pour la réguler et l'organiser. De plus, les résultats étant probablement rapides, nous souhaitons mesurer l'efficacité et le coût pour la commune de cette urbanisation diffuse et naturelle comparée à une urbanisation programmée (création de lotissements). La commune a ainsi signé une convention de recherche-développement avec l'équipe de recherche en urbanisme « In Vivo ». Le Sicoval et l'ENFA (Ecole Nationale de Formation Agromatique) se joignent à nous dans ce programme de recherche.

David Miet, de la société « Villes Vivantes » (<http://bimby.fr/membre/17/david-miet>) a exposé le 11 septembre les principes des entretiens individuels offerts par la mairie à chaque propriétaire de parcelle qui le souhaite. À l'heure où vous lirez ces lignes, ces entretiens auront eu lieu sur 4 journées en septembre, nous permettant de faire un peu de prospective sur la somme des projets individuels exprimés par les vigoulétains. L'ensemble des informations issues de ces deux démarches de concertation va nous permettre très prochainement d'adopter un PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), base du nouveau PLU.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant et restons à votre disposition si vous souhaitez plus de renseignements.

*Pour la Commission Urbanisme,
Xavier de Boissezon*

L'idée d'un habitant suite aux ateliers thématiques du 18 juin : « la place du village et un amphithéâtre de verdure »



DOUBLEMENT DE LA PLACE DE L'EGLISE - CONSTRUCTION D'UN COUVERT. Sous la place agrandie une salle réservée à la gym et au yoga libérant le centre culturel. Profitant de la pente du terrain, un amphithéâtre de verdure et des allées de promenade.

← Richy

une idée pour la création d'un lieu de rencontre.

une idée pour la création
d'une place et d'un lieu
de rencontre.

possibilité d'un
petit marché
couvert
sous la place
une salle de gym
et yoga
librairie
le Centre culturel
retourant sa
destination
propre.

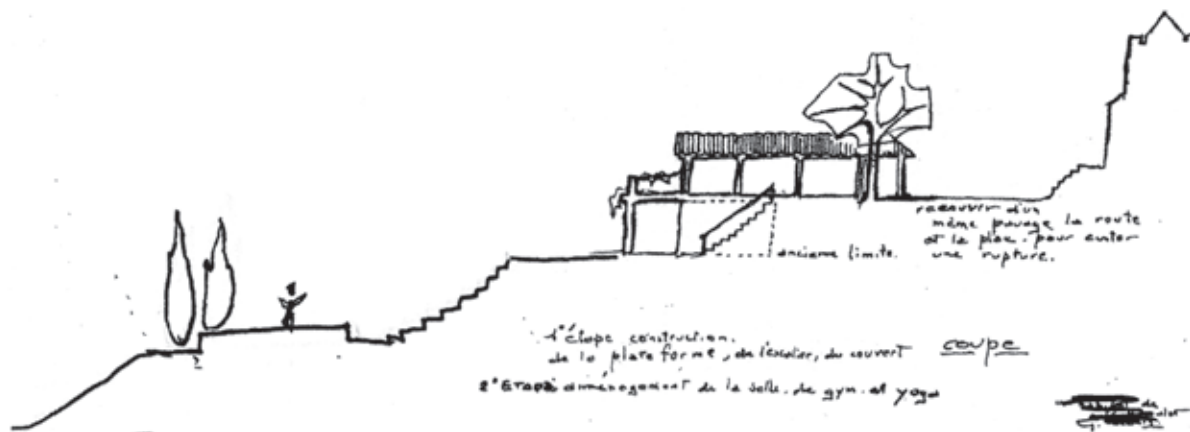


salle de gym
et yoga

gradins
engazonnés
pour éviter
une coupure
avec le paysage.



suite à la réunion du 18.6.2014.



1° clope construction
de la plate forme, de l'escalier, du couvert coupe
2° Grand aménagement de la salle de gym et yoga

relever d'un
même pour la route
et la place pour éviter
une rupture.

G. Richin
juin 2014

Un parc avec vue sur les Pyrénées... oui c'est possible !

En lançant en juin dernier les ateliers de concertation publique pour un futur Vigoulet-Auzil, Jacques SEGERIC, notre nouveau maire, a proclamé haut et fort : « C'est le moment de libérer votre imagination... Vos propositions les plus insolites seront étudiées par l'équipe municipale... Allez-y, rêvez ! »

Et bien, mettant à profit les moments d'échanges amicaux permis au fil des longues journées estivales, nous pouvons attester que la « fièvre rénovatrice » ne s'est pas dissipée. Bien des vigouletains - nouveaux venus ou installés depuis des décennies - sont désireux de voir quelques uns des rêves émis lors de ces fameuses soirées ayant fait le plein du Centre Culturel devenir réalité.

Centrant notre propos sur la mention-phare « cœur de village », nous laisserons de côté pour l'instant - mais certes nous en reparlerons dans un prochain « Lien » ! - le problème du maintien en son emplacement actuel du terrain de football sachant que l'équipe mairie et les architectes en étendaient à fond les diverses possibilités, le sujet de cet article est de centrer l'attention sur le futur possible d'un superbe terrain, par chance libre, et propriété municipale de surcroît !

Nous parlons donc bien du terrain contigu au Centre Culturel (à sa droite, et en-dessous de la crèche, de l'autre côté de la route).

Pour ceux qui étaient présents à la réunion du 18 juin on rappellera ici que la rapportrice de l'atelier « Notion de centralité et cœur de village » a bien mis en exergue les questions posées au sujet de ce terrain disposant d'une vue exceptionnelle sur les Pyrénées.

On rappellera aussi, qu'au cours du débat, l'architecte urbaniste Louis CANIZARES, directeur de l'agence d'importance nationale « Dessin de ville », que notre commune a la chance d'avoir désormais comme partenaire, a hautement reconnu la grande beauté dans sa simplicité de ce site qu'il a découvert en passant au peigne fin le périmètre municipal. Alors, écartons immédiatement la question finances puisque cela coûtera vraiment peu d'installer sur la partie plate en surplomb quelques jardinières et deux ou trois bancs...

pour venir prendre l'air avec vue sur les Pyrénées garantie.

« Restituer au village sa beauté naturelle », autre propos entendu ce soir-là et que nous faisons bien volontiers notre. Mais pour se limiter résolument, dans un premier temps, à ce projet-phare avec « Vue sur les Pyrénées » nous aimerions ajouter d'emblée la petite graine du vétéran-écologiste de Caminarem : une petite implantation d'un verger que nous pourrions créer avec la participation des enfants de l'école, et bien entendu l'accord des enseignants et parents d'élèves.

Un engagement personnel ferme : ce verger d'arbres fruitiers rustiques, avec le concours de mes amis bénévoles de Caminarem et d'Arbres d'Autan. D'ici 2 à 3 ans, viendront les premières cueillettes savoureuses. Et à tant qu'à faire de rêver, pourquoi pas la « gourmandise » d'une table d'orientation, à l'exemple de nos amis des coteaux Vieille-Toulouse, Rebigue, Clermont-le-Fort ; le point de vue en est tout aussi magnifique.



Amis du « Lien » aidez-moi à retrouver le nom de ce philosophe de solides racines terriennes qui a dit : « Fais de ta vie un rêve et d'un rêve une réalité » (ndlr : Antoine de Saint-Exupéry).

Pierre Terrier

L'assainissement à Vigoulet-Auzil

Comme vous le savez, sans doute, il y a urgence à traiter la ré-habilitation de la station de Menrhume déclarée hors norme et insalubre par les services de la préfecture depuis 2009 (voir le site du Ministère de l'Ecologie et du Développement durable : www.assainissement.developpement-durable.gouv.fr)

La compétence assainissement a été transférée au Sicoval par nos prédécesseurs, mais dans un souci de clarté à l'égard de la population nous avons créé une commission interne qui travaille sur ce sujet délicat à la fois technico-économique mais aussi multicritères prenant en particulier en compte les considérations environnementales. Ainsi, l'assainissement de la commune doit s'adapter au réseau existant, et devra aussi prendre en compte les futurs projets d'aménagement de la commune (Jumenterie...). Nous avons le souhait de privilégier des solutions dans la ligne du développement durable, à savoir minimiser les impacts environnementaux, la consommation électrique, les nuisances en tous genres dont le transport, le traitement des boues tout en s'adaptant aux possibilités du personnel communal afin de maîtriser les coûts de fonctionnement et les maintenir à un niveau raisonnable.

Deux politiques sont en concurrence sur le sujet : celle du grand réseau défendue en particulier par le Sicoval avec une grosse station (**25 000 Equivalents Habitant**) prenant les effluents des communes de Portet, Lacroix-Falgarde, Vieille-Toulouse, Vigoulet-Auzil, Pechbusque, Aureville, et des petites unités, sans doute mieux adaptées aux besoins des petites communes rurales.

Pour mieux s'informer sur des choix alternatifs possibles pour les petites communes, le Conseil Municipal, représenté par 8 conseillers et M. le Maire, s'est déplacé au village de Lapeyrouse-Fossat, commune de 2 700 habitants ; l'assainissement collectif est assuré par une station à filtrage par roseaux (FPR) en service depuis une dizaine d'années pour le bassin le plus ancien, en voie d'agrandissement dans l'année qui vient, pour porter la capacité de la station à 1 200 EH.

Nous avons reçu un accueil très chaleureux du premier adjoint au maire en charge de l'assainissement depuis 3 mandatures, qui nous a donné toutes les explications sur ce dispositif dont le fonctionnement est à 100 % en gravitaire sans besoin en fourniture électrique, avec très peu d'intervention pour le personnel communal.

Les roseaux doivent avoir un fauchage tous les ans, ces stations ne développent que très peu de boues, un nettoyage de bassin est à programmer tous les 15 à 20 ans ; à notre grande surprise les bassins sont secs en surface, et ne développent pas d'odeur.

Désormais nous finalisons nos études pour statuer rapidement sur la solution la mieux adaptée pour Vigoulet-Auzil, l'urgence étant une ré-habilitation de Menrhume.

Jean-Marc LASSUS, F. BLACHEZ



La rentrée des classes et la création de l'ALAE

Ce mardi 2 septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école. Sous un beau soleil, parents, enfants et maîtresses se sont retrouvés « frais et dispo » dans la cour.

Cette rentrée se voit imposée l'application de la réforme des rythmes scolaires, désormais obligatoire. Exit la semaine de quatre jours et bienvenue à celle de 4 jours et demi. Les enfants iront en classe le mercredi matin mais finiront leurs journées plus tôt, dès 15 h 45.

Pour éviter que le temps périscolaire ne soit trop long, l'équipe municipale a souhaité la mise en place d'un ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) qui propose des activités sur les temps du matin, du midi et du soir. Cette structure est composée d'un directeur et de plusieurs animateurs.

M^{elle} Delphine MARY, a donc été recrutée pour assurer les fonctions de Directrice, pour les sites de Vigoulet-Auzil et de Vieille-Toulouse, puisque les deux écoles ont fait l'objet d'un rapprochement pédagogique lors de la précédente rentrée.

À Vigoulet, les animateurs sont au nombre de cinq, à côté des trois agents municipaux, qui interviennent depuis longtemps à l'école : Barbara, Vania et Julien. Deux nouvelles recrues ont agrandi l'équipe : Sylvie et Alexandre.

Des animateurs bénévoles, habitants de la commune, se sont également proposés pour

enseigner leur passion (guitare) et faire profiter les enfants de leurs connaissances, notamment en matière scientifique. Une idée de concours de dessin sur le thème du cheval a également été proposée par l'association « Les Quatre Fers » et la section bridge de l'Acselva s'est proposée de reprendre les cours qui étaient déjà dispensés l'année dernière.

Tous ensemble réunis et motivés, nous organiserons au mieux pour nos enfants les activités et les projets, en adéquation avec le projet éducatif adopté par la commune et le projet pédagogique qui en découle.

À tous, nous souhaitons une bonne rentrée !



Pour la commission École, Sylvie CLERC

Le repas des Aînés du 24 juillet 2014

De nombreuses personnes ont répondu à notre proposition de rencontre autour d'un repas au Tournebride.

Ce moment fut très convivial pour la trentaine de vigouletains qui s'était déplacée pour cette occasion.

Voici une photo de ce moment fort sympathique que nous renouvellerons à coup sûr.



Pour les Aînés, la Commission « Lien Social » soutient et met en place des activités, des animations. Elle propose des rencontres afin de rompre l'isolement et d'échanger dans un esprit de convivialité permettant ainsi de mieux se connaître.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Objectifs et missions

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pour mission d'informer le public sur les différents dispositifs sociaux existants sur la commune et sur les dispositifs dits de « droit commun » gérés par le Conseil Général.

Le rôle du CCAS est également de coordonner les intervenants locaux, qu'ils soient services publics ou associatifs, pour trouver ensemble les moyens de répondre aux attentes des personnes en difficultés sociales ou ayant des difficultés liées à la dépendance, à la santé, au logement, à l'âge ou au handicap...

Action sociale

Le service « action sociale » propose aux personnes en situation précaire de :

- les écouter,
- les renseigner,
- les orienter,
- les accompagner dans leurs démarches afin de leur permettre d'accéder à leurs droits et de résoudre l'ensemble de leurs difficultés.

Prévention des risques climatiques

Prévention Grand Froid

Une exposition prolongée au froid peut entraîner une hypothermie, des engelures....

Les symptômes de l'hypothermie sont progressifs : chair de poule, frissons, engourdissement des extrémités, confusion, somnolence, perte de mémoire, difficulté de langage... sont des signaux d'alarme.

En cas de persistance, ils peuvent nécessiter une aide médicale.

Quelles sont les personnes les plus sensibles au grand froid ?

- les personnes fragilisées ou isolées, notamment les personnes âgées, handicapées, souffrant de maladies cardiovasculaires, respiratoires, endocriniennes ou certaines pathologies oculaires, les personnes souffrant de troubles mentaux ou du symptôme de Raynaud ;
- les personnes suivant un traitement médical. Certains effets indésirables dus aux médicaments peuvent apparaître en cas de grand froid ;
- les sportifs et les personnes qui travaillent à l'extérieur ;
- les enfants.

Services à la personne

Aide à domicile – Portage de repas – Services de soins infirmiers à domicile

Les services d'aide et de maintien à domicile sont l'expression même de la solidarité : ils sont indispensables pour maintenir un contact humain et renforcer le lien social, rompant ainsi l'isolement des personnes les plus fragiles (personnes âgées, personnes en situation de handicap).

Portage de repas (Vigoulet-Auzil)

• Centre Intercommunal d'Action Sociale
RN 113 Lieu Dit En Rouzaud
31450 - Montgiscard
Tél. 05 62 71 27 18
Mail : portage.repas@cias.sicoval.fr

Horaires : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13h30 à 17h

Soins infirmiers à domicile (Vigoulet-Auzil)

• Services de Soins infirmiers à domicile
RN 113 Lieu Dit En Rouzaud
31450 - Montgiscard
Tél. 05 62 71 89 23
Mail : accueil.ssiad@cias.sicoval.fr

Horaires : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

• Services de Soins Infirmiers A Domicile
29 avenue de Toulouse
31320 - Castanet-Tolosan
Tél. 05 62 71 89 23
Mail : accueil.ssiad@cias.sicoval.fr

Horaires : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Recherche bonnes volontés « Commission cohésion sociale » : Nous recherchons activement quelques personnes Vigouletaines dynamiques pouvant faire le lien entre la Mairie et les Aînés de leur quartier en cas de besoin d'aide de proximité. Merci de vous faire connaître auprès de la Mairie. Nous vous saurions gré de ce geste solidaire.

*Pour La Commission Cohésion Sociale
Sylvie MOUQUET, Catherine BAYOT,
Marie COCHE, Stéphane RICCI*

1^{re} édition du forum des associations

La première édition du forum des associations de Vigoulet-Auzil s'est tenue au centre culturel le samedi 6 septembre et a connu un vif succès. Toutes les associations avaient répondu présent et ont animé ce forum.

Le comité des fêtes avait soigné l'accueil avec café, thé et gâteaux.

Le premier retour positif est que ce forum a permis aux membres des différentes associations de faire connaissance et d'échanger sur leurs activités respectives ; ceci est un gage de synergie pour les projets futurs. Par ailleurs, l'objectif initial du forum a permis aux habitants de venir découvrir les

nombreuses activités (anciennes et nouvelles) et de s'inscrire aux différents cours.

Nul doute que nous pouvons d'ores et déjà programmer l'édition 2015.

*Pour la commission Culture, Sports, Loisirs et Vie Associative,
Jean-Louis Champeaux*

Ambiance de fête

Et tout a commencé le soir du 15 avril, après avoir lu une petite affiche à l'arrêt du TAD : « Le Comité des Fêtes recherche des bénévoles pour relancer la fête du village »

On se retrouve à une petite dizaine, certains se connaissent et d'autres pas. Déjà une première : la découverte de la jolie petite salle en face de l'église.

Les idées fusent, avec l'envie de trouver des activités pour tous, enfants, ados et adultes, sportifs ou non : des tournois, un repas, une balade à pied, des jeux d'enfants, un orchestre (et même deux !), une buvette, des livres, et l'incontournable vide-grenier ; et les chevaux, et les poneys : il faut aussi les associer à la fête. Mais d'abord : recréer l'Association du Comité des Fêtes, nommer un bureau : que de démarches, même pour faire la fête !

Quelques soirées après (parfois jusqu'à tard dans la nuit), alternance d'euphorie et de moments de découragements : on n'aura jamais le temps d'ici le 14 juin et en même temps on a des idées pour réaliser une semaine entière d'activités. Et soudain, plusieurs pistes s'annulent et d'autres inattendues se mettent en place.

Le repas est présélectionné, puis les vins. On tient à vérifier qu'ils soient à la hauteur :

séances dégustations improvisées, allez on se lance...

Les mails circulent pour des missions variées : finaliser les affiches, aller les coller ou les distribuer, plier des flyers, trouver des bouteilles (ah ! la colle des étiquettes), des lampions, de la déco, des pains de glace...

Un petit doute : dix jours avant la fête, encore peu de participants au repas. Et puis tout s'accélère : chaque jour voit le nombre d'inscrits augmenter, et des bénévoles se proposer pour monter les tables, servir le repas, tenir la buvette...

Plus de 300 participants au repas : et s'il pleut ? comment va-t-on abriter tout le monde ? le préau ? des parasols ? des tentes ? des bâches ? Allez, c'est décidé : on commande le beau temps et on renonce au « Plan B » !

Le samedi 13, l'activité commence tôt : installation du podium, des jeux d'enfants, de la buvette (mais comment ça marche une tireuse à bière ?), des barrières. Ballet de camions, d'échelles et de boîtes à outils, ambiance de ruche, tout le monde s'y met pour que tout soit prêt.

L'après-midi : pétanque, foot, tennis, poneys et jeux d'enfants. Gros succès pour le mur d'escalade, les échecs géants et les nichoirs à insectes.



L'apéritif du soir servi par les élus connaît l'affluence : peut-être un regret, on ne l'a pas dimensionné comme il fallait ! Manque d'expérience, on en tiendra compte pour l'année prochaine.

Puis doucement les tables se remplissent : on fait connaissance et les conversations s'animent. En un tour de main, les bénévoles et les élus ont servi les entrées ; puis chacun va spontanément chercher la suite du repas, nouvelle occasion d'échanger dans la bonne humeur. Et la musique démarre...

D'un coup, tout le monde se lève et met la main à la pâte pour ranger table et chaises : on ne l'avait pas prévu, mais c'était bien sympathique ! Rien n'arrête les danseurs, même pas les trois gouttes de pluie autour de minuit.

Le dimanche démarre tôt aussi pour installer le vide-grenier : quelques uns ont peu dormi. Ambiance bon enfant pour ce petit « vide-poches » familial, source d'échanges avec les voisins de stand, les promeneurs et les collectionneurs. Après le petit tour des chemins oubliés et la messe chantée, spectaculaire leçon de dressage de chevaux et nouveau tournoi de pétanque passionné.



Partout, on ressent l'envie de poursuivre les conversations, de trouver de nouvelles idées

et de partager. Merci à vous tous et rendez-vous à la prochaine fête!

BLOQUEZ dès maintenant le week-end des 13 et 14 juin 2015 !

Pour le comité des fêtes :

Arnaud, Magali, Sophie & Sophie, Pierre, Ghislaine, Stéphanie, Kerstin & Micha, Anne & Pierre et tous les bénévoles

À la fête locale, des enfants fascinés par les grues japonaises et les nichoirs à coccinelles

Parmi tous les enfants qui, lors de la fête locale ont découvert cet atelier-nature proposé par nos amis Raymond et Sylvie, notre photo de Lily-Jeanne PUJOL, 6 ans, Lola CHANEL, 9 ans, et Blanche DE BOISSEZON, 8 ans.



Un grand monsieur, Raymond JOLY, 74 ans, fondateur et directeur à titre bénévole des Jardins Familiaux de Castanet et qui, sa vie durant, s'est dévoué en tant qu'enseignant spécialiste des enfants déficients visuels ou aveugles de l'AESEI.

On ne s'étonnera donc pas de son étonnante dextérité manuelle pour fabriquer en un éclair, à l'aide de papiers multicolores, ces oiseaux d'extrême-orient tel la grue japonaise, que les enfants de Vigoulet-Auzil ont tenté de recréer à leur tour.

Avec sa compagne elle aussi bénévole des Jardins Familiaux, et animatrice reconnue des CLAE des écoles, Sylvie BOULAY, nos deux animateurs écolos avaient dans leurs panoplie toute une gamme de surprises – écolos qui ont ravi petits et grands toujours dans l'esprit de l'art et de la cérémonie du thé au Japon, les subtils pliages permettant de créer les boîtes d'offrandes, des amulettes. Et puis, tout proche de la nature, ces curieux nichoirs à coccinelles, et les nichoirs à abeille solitaire que les insectes calfeutrent avec de la terre glaise.

Raymond et Sylvie, les enfants vous attendent à la fête du village 2015 !

Quelques photos supplémentaires en dernière page du bulletin.

Cinéma à Vigoulet-Auzil : le retour !

Une fois par mois, le jeudi au centre culturel de Vigoulet-Auzil, vous sera proposé une ou deux séances de cinéma.

La 1^{re} séance a eu lieu le jeudi 2 octobre à 20 h 30 : *Party Girl*, primé au festival de Cannes et au festival du Film de Cabourg.

Prochaines séances :

- jeudi 30 octobre 2014 : à 17 h : *Opération casse noisette* (à partir de 6 ans) et à 20 h 30 : *Elle l'adore*, comédie française de Jeanne Herry avec Sandrine Kiberlain
- jeudi 27 novembre 2014
- jeudi 7 janvier 2015
- jeudi 5 février 2015

Tarif de 3,50 € à 6 € par personne

Appel à bénévoles : nous recherchons des projectionnistes (formation de 2 h gratuite faite par Cinéfol31) et des personnes pour aider à l'organisation des séances.

Contact et renseignements :

cinecoteaux@gmail.com

Venez nombreux !



Art & Qi Gong en Tolosa

L'activité Qi Gong se développe à Vigoulet-Auzil : plus de cours et des stages ouverts à tous.



Le Qi Gong s'adresse à tout public quel que soit son âge et sa condition physique. Les cours ont lieu les mardi de 12 h 15 à 13 h 30 et jeudi de 19 h 45 à 21 h

Les stages : ouverts à tous, débutants comme avancés

- samedi 11 octobre : Stage découverte sur l'ensemble des aspects du Qi gong et de la méditation, mouvements choisis en relation avec l'automne.
- samedi 15 novembre : Stage découverte et approfondissement
- samedi 13 décembre : Stage inédit sur le thème « Vin et méditation » co-animé avec Danielle Renard-Ithier, Œnologue toulousaine pratiquante de Qi gong.
- samedi 24 janvier : Qi gong de l'ouverture et de l'étirement de maître Zhang Ming Liang : méthode globale de construction du corps qui s'apparente au stretching postural complétée par la profondeur énergétique chinoise.

Il mobilise et fluidifie la circulation de l'énergie dans le corps.

- samedi 7 mars : Stage Qi Gong et méditation ; mouvements choisis en relation avec le printemps, énergie montante.
- samedi 4 avril : Stage consacrée à la femme (ouvert également aux hommes) : mouvements choisis du « Qi gong de la femme », gestes santé et beauté au quotidien, renforcement musculaires, postures anti-stress...
- samedi 30 mai : Stage Qi gong et méditation, mouvements choisis du « Qi gong du cœur » en relation avec l'été.
- samedi 20 juin : Qi Gong des 5 animaux « Wu Qin Xi »

Les cours et stages ont lieu à l'espace culturel de Vigoulet-Auzil.

Renseignements :

Fabienne VANNUCCI-MORALY
artetqiqong@gmail.com - Tél. 06 20 73 49 77

Yoga

Quand nous parlons du yoga, nous évoquons non seulement une discipline, mais aussi un esprit d'humanité.

Sur le plan physique, le yoga se pratique par un enchaînement de postures que l'on appelle les « asanas ».

Les dénominations des asanas sont significatifs et souvent illustrent les étapes de l'évolution. Certains portent des noms de végétaux, d'insectes, de reptiles, d'animaux aquatiques, d'oiseaux, de quadrupèdes, de l'homme à l'état embryonnaire, de héros légendaires, de sages, jusqu'à l'incarnation de la puissance divine.

L'esprit du yogi est ainsi exercé à ne mépriser aucune créature, car il sait qu'à travers l'étendue de toute la création, du plus petit insecte



jusqu'au sage dans sa perfection, souffle le même esprit universel sous d'innombrables formes.

Horaires des cours

Cours assurés par Germaine Terral :

05 61 73 28 58 et 06 87 94 20 66

Lundi et vendredi de 10 h 30 à 11 h 45

(début des cours le 13 octobre)

Cours assurés par Jacqueline Van

Haverbeke : 06 36 94 03 85 et 05 61 73 15 10

Mardi et jeudi de 18 h 15 à 19 h 30

(début des cours le 23 septembre)

Atelier d'écriture

Lorsque je pose le stylo sur la feuille, je pense parfois à ce long chemin des hommes qui m'amène aujourd'hui, à tracer une ligne continue de courbes en tous sens, des choses qui semblent entortillées, des espèces de gribouillis qui sont des mots, et, posés l'un à côté de l'autre, ils forment des phrases ayant un sens.

Quel chemin parcouru depuis les premières onomatopées orales de Homo Sapiens !

Et le stylo, imperturbable et imperméable à toute philosophie continue de délivrer une encre fluide sur le papier.

La première chance à l'école a été de remplir des pages de bâtons droits, de bâtons couchés, de boucles ouvertes, de boucles fermées, de ronds avec une queue à droite vers le bas, de ronds avec une queue à droite vers le haut.

Et un rond qui suit sur la ligne du cahier à la règle Sieyès ce rond avec une queue à droite vers le haut, cela crée un joli son, pas sur le cahier pas avec l'encre mais avec la voix de l'enfant qui, émerveillé dit « do » et puis lève les yeux vers sa professeure et lui dit en riant « dodo ».

Les prochains ateliers d'écriture sont prévus les jeudi 3 octobre, 13 novembre, 4 décembre de 14 h 30 à 16 h 30.

Quelques nouveautés à la médiathèque :

- *Sigmaringen* : Assouline Pierre
- *Quai des enfers* : Astier Ingrid
- *Excursion dans la zone intérieure* : Auster Paul
- *La musique est un tout* : Barenboïm Daniel
- *Pablo Casals, un musicien, une conscience* : Bedu Jean-Jacques
- *La maison atlantique* : Besson Philippe
- *Solo, une nouvelle aventure de James Bond* : Boyd William
- *La nuit attendra* : Chancel Jacques
- *Un vent de cendres* : Collette Sandrine
- *Meursault, contre-enquête* : Daoud Kamel
- *Quatre murs* : Davritchewy Kétévane
- *Je suis le libanais* : De Cataldo Giancarlo
- *Les brumes de l'apparence* : Déghelet Frédérique
- *Les hommes de l'ombre* : Dosse François

Retrouvez toute la liste des nouveautés sur le site internet de la mairie, page médiathèque

Association Crécel : comité régional d'études des civilisations et des langues

Notre association Crécel a été créée en septembre 2009 et comprend actuellement une dizaine de membres.

Nous étudions la civilisation anglo-américaine, à l'aide d'articles en anglais tirés de journaux et magazines, des émissions de la BBC et CNN et de CD et de DVD en anglais. Nous organisons aussi des sorties club : pièces de théâtre en anglais présentées par la compagnie « Théâtre en anglais » qui se produit à l'Altigone de St-Orens et nous clôturons l'année scolaire par un voyage en pays anglo-saxon : nous avons déjà réalisé 7 voyages : London, Edinburgh, Oxford & Cambridge, North Wales, Malta, Ireland et Devon et Cornwall en juin dernier. Le niveau d'anglais abordé est celui du lycée et nous étudions soit la civilisation soit l'ac-

tualité de la Grande Bretagne et des USA, sans oublier des exercices de compréhension sur CD et des rappels grammaticaux. Nous sommes fidèles au principe d'une séance de une heure et demi par semaine : le jeudi matin de 10 h à 11 h 30.

Il me serait possible de faire un autre groupe de niveau collège pour des personnes ayant étudié l'anglais au collège ou lycée et qui souhaiteraient le pratiquer pour ne pas être perdues en voyage à l'étranger. L'heure et le jour correspondront au désir des participants.

Danielle Combes : dpcombes@wanadoo.fr

Le club œnologique



« La confrérie du bouchon » arrive sur les coteaux

Club créé en 2009 par quelques passionnés, la « confrérie du bouchon » est aujourd'hui forte d'une trentaine de membres, accompagnée depuis ses débuts par une œnologue, Danielle Renard Ithier, afin de mettre un peu de sens aux réunions mensuelles orientées sur la convivialité, la passion et le plaisir du vin.

Les réunions mensuelles sont organisées dans les restaurants des alentours et sont structurées de la manière suivante :

- le coup de cœur de certains adhérents
- la découverte ou redécouverte de cépages (dégustation de 3 ou 4 vins)
- le cours d'œnologie qui permet à chacun de découvrir ou d'approfondir ses connaissances sur des thèmes donnés
- et un repas convivial, structuré par un adhérent avec le chef, autour des vins choisis pour la séance.

Le tout dans la bonne humeur et une franche complicité.

Le prix est toujours aux alentours de 35 € par personne incluant la totalité de la prestation (repas, œnologie, vins...) le but de l'association n'étant que de partager une passion et du plaisir.

La convivialité est aussi amenée par la structure du club où de nombreux couples partagent leur passion du vin et y amènent leurs propres amis.

Notre but est de faire découvrir les trésors

du vin et de partager cette passion aussi bien avec des néophytes qu'avec de fins connaisseurs autour d'un œnologue, un sommelier ou un viticulteur.

Découvrir le goût du vin à travers les plaisirs de la dégustation.

Découvrir les régions de France et du monde à travers les cépages et la culture du vin.

Plusieurs membres organisent également pour leur seul plaisir des randonnées œnologiques à la rencontre de vignerons (1 ou 2 annuelles).

Dates et thèmes pour 2014-2015 :

- vendredi 17 octobre : soirée dégustation de fromage,
- vendredi 21 novembre, Cathy nous fera découvrir des bières,
- vendredi 12 décembre, soirée produits corses : vins, charcuteries et fromages
- vendredi 23 janvier : Danièle et Fabienne nous « emmèneront » en Chine à l'occasion du Nouvel An Chinois,

- vendredi 20 février : soirée vins d'Italie,
- vendredi 20 mars : soirée vin consulaire de Cahors (producteur),
- vendredi 24 avril : soirée vin de Gaillac en biodynamie (productrice),
- vendredi 22 mai : coup de cœur de Bernard (ou de François),
- samedi 13 juin : soirée finale avec vins de Bourgogne et musique.

L'équipe :

- **Président : Jean-Marc Moraly**
jmm@bcmp.fr / Tél. 06 20 61 20 50
- **Trésorier : Denis Sabaté,**
- **Trésorier adjoint : Serge Ramond,**
- **Secrétaire : Françoise Dugué**
francoise.dugue@aqcf.fr
Tél. : 06 73 38 09 84

N'hésitez pas à vous joindre à nous pour quelques moments de pur plaisir (merci de nous prévenir à l'avance, l'un ou l'autre des 2 contacts, pour le restaurateur).

Association « Les Quatre Vents »



Objectifs :

L'Association des « 4 Vents », fondée il y a déjà 7 ou 8 ans, s'est donnée pour mission l'organisation de conférences sur les communes de Mervilla, Pechbusque, Vieille-Toulouse et Vigoulet-Auzil.

L'Association est animée d'un double projet : d'une part celui d'offrir des conférences de qualité dans un environnement proche et d'autre part de contribuer à la rencontre et aux échanges entre citoyens de ces quatre communes.

Programme de la saison 2014-2015 :

Le programme ci-dessous a été établi sur la base d'opportunités, de réponse d'adhérents aux questionnaires des années précédentes, de l'actualité ou encore grâce aux réseaux relationnels des membres de l'actuel CA.

- jeudi 9 octobre 21 h au Centre Culturel de Vigoulet-Auzil : « La prévision météo : de la grenouille aux satellites, radars et modèles à haute-résolution » par Joël Collado, ingénieur à Météo-France, présentateur de la météo à Radio-France ;

- jeudi 20 novembre à 21 h : « Empreintes de mémoires de la Grande Guerre en Midi-Pyrénées » par Patrick Roques, chercheur du Patrimoine au Conseil Régional-MP à la Maison des Associations de Vieille-Toulouse ;

- jeudi 11 décembre à 21 h : « Riquet intime et son canal » par Mireille Oblin-Brière, ex-secrétaire générale adjointe aux Voies navigables de France, historienne du canal du Midi et de Riquet, lauréate de l'Académie Française, à la Salle de la Mairie de Pechbusque ;

- jeudi 15 janvier à 21 h : « Les mathématiques qui se cachent derrière le jeu de sudoku » par Jean-Baptiste Hiriart-Urruty, professeur à l'Université Paul Sabatier, salle de la Mairie de Pechbusque.

Pour l'association des 4 vents,
Guy Chauveteau, guy.chauveteau@laposte.net

Nos randos du dimanche sur les coteaux

Ceux qui ont apprécié lors de la fête locale la promenade de découverte des chemins du bois du club hippique ont dit leur intention de participer aux randonnées pédestres organisées à partir d'octobre, les premiers et troisièmes dimanches du mois.

Voici donc les dates de ces premières sorties qui utiliseront le circuit des balades sur nos coteaux débroussaillés, tracés par les bénévoles de Caminarem et signalisé par le Sicoval :

- **octobre : dimanche 12 et 19**
- **novembre : dimanche 2 et 16**
- **décembre : dimanche 7 et 21**

Pour le premier trimestre 2015, en raison des perspectives de temps froid et (ou) pluvieux on se limiterait pour l'instant à une sortie par mois, le premier dimanche : 4 janvier, etc.

Rappelons ce qui a été dit au sujet du lancement annoncé de ce projet de randos (« Lien » de juin) : départ le dimanche à 9 h, parking du Centre Culturel, les sorties se feraient en co-voiturage

de 5 à 25 minutes pour se rendre sur le point de départ d'un des circuits Sicoval. Sachant aussi, d'expérience, que les boucles proposées sont de longueur relativement moyenne, de 1 h 30 pour la plupart, pouvant aller jusqu'à 2 h 30.

Ce ne sont donc pas des randos de « montagnards », mais certes pour bons marcheurs, équipés de bonnes chaussures afin d'affronter des passages boueux sur les chemins argileux de nos coteaux, et éventuellement un parapluie... Et, bien entendu, vos questions, vos suggestions, sont attendues pour faire évoluer ce projet. Alors, maintenant, trêve de discours suggère le pèlerin des chemins de Compostelle. Un premier pas, puis deux, puis trois... c'est parti !

Pierre Terrier

**Info : Reprise des soirées JAZZ « EMILIO »
à partir de fin octobre 2014 à L'auberge du Tournebride :
Renseignements au 05 61 73 34 49**

L'APEVA, deux ans déjà !

L'APEVA (« Association pour la Protection de l'Environnement à Vigoulet-Auzil ») va bientôt souffler sa deuxième bougie. Que de chemin parcouru en si peu de temps !

Un peu d'histoire

L'APEVA est née le 21/10/2012 suite à l'émotion et à l'inquiétude ressenties par certains Vigouletains après la délibération du Conseil Municipal du 18/09/2012 ayant pour objet d'arrêter (au sens de « geler ») le nouveau projet de PLU pour la commune.

En effet, de prime abord, ce PLU leur a semblé très ambitieux, disproportionné par rapport

aux besoins et aux moyens de la commune, et assez peu respectueux de l'environnement. Ce projet de PLU a rassemblé rapidement un certain nombre d'habitants qui ont décidé la création d'une association ayant pour but de veiller à la protection de l'environnement (au sens large du terme) par tous les moyens appropriés dont, en premier lieu, la concertation entre le Conseil Municipal et la popula-

tion en matière d'urbanisme.

Ces propositions de concertation et de dialogue n'ayant pas été entendues, l'APEVA a dû alors recourir à d'autres moyens d'action pour essayer de faire entendre sa voix, comme par exemple :

- l'information générale de la population par voie de tracts et de réunions ;
- l'organisation d'un sondage auprès de toute la population, en décembre 2012 ;
- de nombreuses démarches et entretiens auprès de différentes administrations ou organismes concernés, tels que la Préfecture, le Sicoval, la SAFER, la Chambre d'Agriculture, la Fédération départementale des chasseurs, le promoteur, etc. ;
- la très forte participation des adhérents et sympathisants de l'APEVA à l'enquête publique de mars 2013 sur le PLU ; le rapport d'enquête publique du 15/05/2013 mentionne pas moins de 174 observations dont 90 % environ étaient défavorables au PLU ;
- l'organisation le 23/03/13 d'un rassemblement pacifique et bon enfant de 80 personnes à la mairie pour soutenir l'intervention des représentants de l'APEVA auprès de la commissaire-enquêteur ;
- l'exercice en août 2013 d'un recours gracieux auprès du maire, pour le retrait du PLU ;
- l'exercice en novembre 2013 d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, pour l'annulation du PLU ;
- l'exercice en avril 2014 de 4 recours gracieux auprès du maire, en annulation du permis d'aménager et des 3 permis de construire délivrés pour la zone de Canto Coucut.

L'APEVA a été suivie par une partie importante de la population de Vigoulet-Auzil, puisqu'elle a reçu pas moins de 113 réponses au sondage qu'elle a organisé sur les projets d'urbanisme et qu'elle a enregistré à l'époque jusqu'à 130 adhésions.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes quant à la représentativité de l'APEVA puisque, sur la base de 3 personnes par foyer en moyenne, le nombre des adhésions correspond à 390 personnes, soit environ 40 % de la population de la commune...

L'APEVA a également « essaimé » sur des communes voisines des Coteaux et noué des contacts utiles avec des associations similaires, à Goyrans et Clermont-le-Fort notamment, ainsi qu'avec l'association Barthas Vallée.

Le rapport d'enquête publique du 15/05/2013 a donné un avis favorable au PLU, assorti de 13 réserves, et le Conseil Municipal a ensuite approuvé le PLU le 11/06/2013, mais sans tenir compte de certaines des réserves importantes formulées par la commissaire-enquêteur et par les Vigouletains.

Où en est-on aujourd'hui ?

En avril 2014, l'APEVA a rencontré les services de la préfecture sur la question du permis d'aménager délivré pour le secteur de Canto Coucut dans le cadre du PLU.

À la suite de cette réunion, le Préfet, dans le cadre de l'exercice du contrôle de légalité, a écrit le 07/05/2014 au (nouveau) maire de la commune pour lui signifier que :

d'une part, le permis d'aménager délivré pour la zone de Canto Coucut « ne respecte pas les orientations d'aménagement et n'est pas en cohérence avec le PADD » ;

et, d'autre part, que « le projet ne respecte pas l'article AU 3 du règlement du PLU » et que « l'autorisation délivrée n'est donc pas conforme au Code de l'Urbanisme ».

Reprenant ainsi certains arguments déjà invoqués par l'avocat de l'APEVA, le Préfet demandait aussi au maire d'annuler sous 3 mois le permis d'aménager, en se réservant le droit, en cas de refus ou de silence du maire, de saisir lui-même le Tribunal Administratif ! Le maire a donc annulé le permis d'aménager de Canto Coucut et, par voie de conséquence, les 3 permis de construire qui avaient été délivrés pour la même zone dans la semaine précédant le 1^{er} tour des élections municipales du 23 mars !

Depuis, il semblerait que le promoteur ait renoncé à tout recours en annulation contre cette décision d'annulation du maire...

À la suite de cette annulation, le nouveau Conseil Municipal, le 21/05/2014, a prescrit la révision générale du PLU. Ainsi, de ce fait, l'APEVA va pouvoir se désister de son recours en annulation du PLU exercé devant le Tribunal Administratif.

L'APEVA et ses adhérents se réjouissent de ce résultat et se félicitent que la nouvelle municipalité partage les mêmes préoccupations en matière d'environnement et d'urbanisme.

Les efforts d'information et de concertation initiés très largement depuis avril 2014 sont encourageants et l'APEVA espère qu'un maximum d'habitants répondra à ces appels.

Et maintenant ?

Après cet épisode animé qui aura duré près de 2 ans, l'APEVA entend poursuivre son activité. Elle restera vigilante sur les actions menées par la nouvelle municipalité en matière d'urbanisme et d'environnement. Elle souhaite même y jouer un rôle actif, à la fois par l'information régulière de ses adhérents, par la participation de certains de ses membres aux groupes de travail et autres ateliers, et par la présence de certains de ses membres au sein des différentes commissions municipales, la commission Urbanisme et Environnement en particulier.

L'APEVA va aussi continuer à s'intéresser à d'autres questions environnementales moins polémiques, comme elle l'a déjà fait pour les frelons asiatiques, les chenilles processionnaires, la pyrale du buis, ou les nuisances sonores de l'aérodrome de Francazal, etc.

Et puis, il y a encore deux grands dossiers ouverts pour lesquels l'APEVA aura certainement un avis à donner, sinon un rôle à jouer, à savoir :

- 1 - la nouvelle station d'épuration (STEP), communale ou intercommunale, des Coteaux.
- 2 - le projet de lotissement par la mairie de Pechbusque du champ situé juste avant l'entrée de notre village, au niveau du grand rond-point des 4 chemins.

Nous comptons sur nos adhérents et aussi sur les autres Vigoulétains pour nous stimuler dans ces réflexions et nous saisir de tout sujet qui leur semblerait important.

Pour toutes ces raisons, nous incitons les membres de l'APEVA à renouveler leur adhésion et nous invitons les autres sympathisants à nous rejoindre : assoAPEVA@gmail.com.

Le Bureau de l'APEVA

Repas du quartier des Amazones

Le jeudi 29 mai, jour de l'Ascension, le lotissement des Amazones a perpétué la tradition, maintenant bien ancrée, du repas annuel de quartier. Malgré le temps frisquet ce jour-là, tous ont eu plaisir à se retrouver, comme les années précédentes, autour de quelques nourritures salées et sucrées, et bien

entendu de divers breuvages. Anecdotes, faits de vie, événements, projets de vacances, etc. ont alimenté les conversations, et le temps s'est écoulé doucement. Café et digestifs ont conclu ce beau moment de convivialité et chacun s'est promis de remettre ça l'année prochaine.



Club hippique : une monitrice en or

La saison de TREC (Technique de Randonnée Equestre de Compétition) s'est terminée sur la première marche du podium pour la monitrice du Club Hippique, Gaelle Cadoret et son équipe au Championnat d'Europe qui s'est déroulé en Italie du 4 au 7 septembre dernier. Elle s'est aussi distinguée en réalisant le maximum de points à la Maîtrise des Allures (galop le plus lent et pas le plus rapide). Ses élèves ne sont pas en reste puisqu'ils ont terminé sur la troisième marche du podium au Championnat de France par équipe qui s'est déroulé dans le Doubs du 4 au 6 juillet dernier. Depuis plusieurs années le club a développé cette discipline qui combine l'équitation d'extérieur et la technique équestre en organisant régulièrement des concours et en entraînant aussi bien des juniors que des seniors. Cette pratique de l'équitation s'avère très pédagogique en alliant le loisir et le sport dans le respect du cheval et de la nature.

Lors de cette rentrée, le Club Hippique a accueilli un grand nombre de nouveaux adhérents. L'équipe enseignante est composée de deux monitrices qui ont plusieurs années d'ancienneté et de deux élèves-monitrices, toutes formées par Alain Fines, qui, fort d'une expérience de 40 ans, assure avec son épouse Catherine la direction et des cours particuliers.

Le principal souci du club est de privilégier l'accueil dans un cadre propre et agréable et le bien-être des chevaux qui sont régulièrement sortis en promenade à l'extérieur ou mis en liberté dans les paddocks herbés, condition indispensable pour avoir des chevaux équilibrés et tranquilles.

Le club développe son ouverture à un large public, cavaliers ou pas, en proposant de découvrir le monde du cheval par le biais de présentations pédagogiques ou spectacles équestres. Ainsi les jeunes et les moins jeunes (groupes scolaires, clubs des aînés, divers groupes...) sont accueillis à l'occasion de demi-journées de découverte.

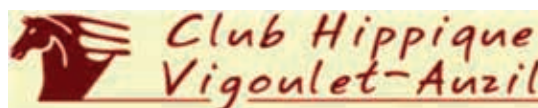
Tous les Vigouletains sont bien évidemment invités à venir visiter les écuries et à découvrir « la plus belle conquête de l'homme » dans un cadre boisé et fleuri, à l'occasion d'une promenade dominicale par exemple.

Club Hippique, 15 Avenue du Souleilla

31320 - Vigoulet-Auzil

Email : info@clubhippique.com

Tél. 05 61 73 36 32



*Gaelle Cadoret et ses équipiers,
Championne d'Europe de TREC*

Ateliers photo / Arts plastiques

Photographe-carnettiste indépendante et également intervenante au sein de l'association « *Peuple(s) d'Image(s)* », je mets en place depuis plusieurs années des ateliers auprès de publics d'âges et d'horizons divers : enfants ou adultes, particuliers ou structures éducatives, culturelles, médicales, sociales...

Je présente à tous la photographie comme un outil d'expression, les savoir-faire et l'univers de chacun nourrissant leurs créations.

Les seules exigences (pro)posées sont celles de la liberté esthétique et le droit d'oser faire.

Associant la photographie à d'autres médias tels que les arts plastiques ou la narration, je me plais à accompagner les participants dans la production d'œuvres collectives ou individuelles traitant de thématiques diverses. La mise en place d'ateliers artistiques offre la possibilité d'ouvrir son regard sur d'autres mondes, réels ou imaginaires, de nourrir sa sensibilité et son individualité.

C'est ce partage que je propose aux participants, petits et grands, apprentis photographes.

- Les ateliers pour enfants et adolescents :
 - travail sur le portrait, l'autoportrait
 - création de romans photos
 - photo-montages, flip book
 - portr'émotions
 - carnet de voyage imaginaire

- Les ateliers intergénérationnels : envisagés comme des ateliers parents/enfants, ou grands-parents/petits-enfants sur le thème de l'album de famille, le carnet de voyage. Créer ensemble autour d'une thématique appartenant à une histoire commune...

- Les ateliers pour adultes : carnets de voyage, de naissance...

Toutes les histoires qui aiment à se raconter et s'illustrer et dont on souhaite garder une trace pour les partager.

Pour se faire une idée de mon travail personnel :
<http://gaellegiordan.com/>

Pour me contacter : Gaëlle GIORDAN
06 63 27 26 43 ; gaellegiordan@yahoo.fr
Pour contacter l'association :
peupledimages@gmail.com



Travail sur la surimpression d'images, Toulouse 2012.

On s'en amuse

Nouvellement revenue à Vigoulet-Auzil, je me suis lancée dans l'aventure et me suis installée en tant que créatrice... Ma marque, « On s'en amuse » est déposée depuis peu et je propose des petits accessoires en couture (chapeaux, trousse, porte documents, sacs et cabas...) mais aussi des paniers personnalisés ainsi que du tricot et du crochet moderne.

Mon site internet est en cours de construction mais je peux envoyer des photos sur simple demande ou travailler à la commande.

Pour la vie du village je souhaite proposer des

ateliers de loisirs créatifs (tricot, crochet moderne, cartonnage et autres récup'...) sous forme d'échange de savoirs à votre domicile ou sur votre lieu de travail ; contactez moi si vous êtes intéressés pour de plus amples informations...

Muriel pour On s'en amuse
onsenamuse@gmail.com
06 11 32 88 85





À propos d'un logo

Ouvrir un livre c'est la découverte d'une histoire, celle de l'Humanité, celle de l'Homme.

Depuis la création, notre Terre s'inscrit dans le grand livre de l'Univers.

Les premiers être doués de réflexion ont éprouvé le besoin de transmettre un message, une prière, sur un support.

Après avoir pris possession de la pierre, en imposant sa main sur les parois de la caverne, tracé dans la terre les premiers caractères, formé la lettre, écrit sur un support végétal ou animal, l'Homme a parlé aux hommes. Dieu a parlé aux hommes.

Yavhé n'a-t-il pas inscrit en lettres de feu sur les tablettes de pierre, les dix commandements, qui devaient donner naissance aux trois religions monothéistes du Livre.

Pour les Egyptiens, les scribes rédigent et dessinent « le Livre des Morts », symbole de renaissance de la vie éternelle après l'épreuve terrestre.

Sur les rouleaux de la « Mer Morte », les Esséniens transmettent les premières Lois du Judaïsme.

Les trois religions monothéistes du Livre s'appuient sur les textes sacrés : la Torah, la Bible, les Evangiles, le Coran, écrits par des initiés.



Sur les parchemins, dans les scriptoria, les Moines enluminent les textes religieux, les légendes fondatrices, les chansons de geste.



Description d'une civilisation avec les Codex Mayas, détruits en presque totalité lors des conquêtes espagnoles.

Le Livre, gardien des secrets avec le « Mutus Liber » écrit et illustré par les Alchimistes, décrivant en langage ésotérique la transmutation de la matière vile en or philosophal.



Le livre, porteur de savoir, avec les tracés des savants visionnaires, « l'Encyclopédie » de Diderot, et pourquoi pas les livres de Jules Verne qui ont fait rêver des générations d'enfants et aussi d'adultes.



Le livre, porteur de beauté par ses enluminures, ses caractères tracés au calames, aux pinceaux sur le parchemin, aujourd'hui par ses reproductions d'œuvres d'art, architecturales, picturales, sculpturales. Les pages de rêve avec les poésies, les fables souvent moralisatrices.



Et enfin le livre témoin d'une époque par ses écrits humanistes, d'espoir pour un monde meilleur. Mais aussi de haine et de destruction avec Mein Kampf, symbole d'asservissement et de mort pour des millions d'hommes et de femmes.

Le livre craint des oppresseurs qui le détruisent dans des autodafés, car le livre est porteur d'amour, de fraternité, d'espérance et de liberté. À travers lui, c'est l'homme que l'on veut détruire.

Il est temps de refermer le livre. Ouvert au lever du soleil, fermé à son coucher, il a parcouru le cycle solaire. C'est maintenant le temps de la réflexion, de la méditation, de l'assimilation de ce qu'il nous a apporté.

Partis du livre ouvert, oubliant ce que nous étions. Par les connaissances que nous avons acquises. Par une sorte d'initiation, Nous sommes devenus l'oiseau en quête de Lumière.

Georges Fréchin

Vigoulet-Auzil, village du cheval

« Vigoulet, cité du cheval ». C'est ainsi que Vigoulet – du latin petit village - est évoqué dans Wikipedia. Pour les habitants, les promeneurs et les visiteurs de cette petite commune, la présence quotidienne du cheval est toujours un bonheur unanime. Il n'est pas rare de croiser des cavaliers en promenade les soirs d'été et les dimanches matin sont fréquemment égayés par le bruit des sabots devant les maisons...

Neuf cents quarante habitants, trois Centres Équestres, environ 150 chevaux et poneys ; une rue en l'honneur du fondateur de l'équitation moderne, Monsieur François Robichon de la Guérinière, un lotissement du même nom, un autre nommé Les Amazones ; et puis un restaurant au nom évocateur, l'Auberge du Tournebride : elle fut baptisée ainsi par le docteur vétérinaire Soulier, éleveur de Pur Sang Arabes et ami de Jean Cougul.



Les nouveaux arrivants et autres visiteurs découvriront avec surprise et sans doute avec plaisir, que le petit village où ils viennent de poser leurs valises - et peut-être leurs bottes - est connu et reconnu dans le milieu équestre de toute la région et au-delà, particulièrement pour ses résultats équestres de haut niveau. Par ailleurs, chaque année il se court un « Prix de Vigoulet » à l'hippodrome de la Cépière ou à Pau.

Dès le début du 19^e siècle, La Jumenterie de Teynier produisait déjà des chevaux demi-sang pour l'Armée. Mais l'image, et la réputation de Vigoulet « village du Cheval », ont été forgées par la famille Cougul. Venu d'Ariège, Jean Cougul arrive en 1947 à Vigoulet qui n'était alors qu'un petit village, cerné de terres consacrées à l'agriculture. Il acquiert le Château de Vigoulet, la propriété de Teynier, bordée de bois et de terres agricoles. Il va en 30 ou 40 ans développer et organiser la commune autour du cheval : élevage de renommée, club hippique, compétitions, restaurant

gastronomique, et la faire connaître bien au delà de la notoriété locale.

L'élevage de Teynier

Issu d'une famille d'éleveurs, il est à son tour éleveur d'Anglo-arabes et de Mérens. Administrateur de la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles), il sera aussi Maire de Vigoulet pendant 30 ans. L'élevage acquiert une solide réputation et l'on y croise régulièrement des associations d'acheteurs américains qui souhaitent renouveler leurs races. Ses relations avec des éleveurs américains le convainquent de l'intérêt du pur-sang Arabe comme cheval de loisir, de sport ou d'endurance.

« Entre 1970 et 1975, à l'époque où l'élevage du cheval arabe se répartit entre quelques éleveurs, Jean Cougul découvre cette race par l'intermédiaire de son ami, le Dr. vétérinaire Soulier. Possédant déjà des Anglo-arabe ainsi que des Merens, il crée la Jumenterie de Teynier aux portes de Toulouse. Pendant une quinzaine d'années, Jean Cougul va y faire naître d'excellents chevaux arabes servant encore de référence » (Les Cahiers du Cheval Arabe, N°6, Octobre-Novembre 2003).



En 1972, avec l'aide de son ami Jean-Baptiste Doumeng, le « milliardaire rouge », Jean Cougul s'apprête à



se rendre à Tersk dans le Caucase, au Haras de Peitigorsk pour les premières ventes de chevaux arabes. Malade, il est remplacé par deux de ses fils, Pierre et Jacques. Ils y font entre autres l'acquisition d'un poulain de deux ans et demi. Persik vécut deux ans à Vigoulet puis fut placé dans le Parc National des Cévennes pour saillir des juments de Merens en liberté qui seront ensuite présentées tous les ans avec leur poulain au Concours de Modèles à

Pompadour. Il devient un cheval de légende dont les produits sont reconnus au meilleur niveau de l'endurance. La jument Solanka fut Championne de France et d'Europe. Elle fut achetée par une Anglaise et termina ses jours dans un haras en Angleterre.

Des acheteurs viennent jusque depuis les pays Arabes voir les produits de Persik lors de présentations et les ventes de chevaux.



En 2000, Persik sera sacré « Meilleur reproducteur au Monde de Chevaux d'Endurance ».

L'histoire du Club Hippique de Vigoulet

Dans le même temps, Jean Cougul aménage les dépendances de Teynier, dans la ferme de Borde-neuve, pour créer le Centre Équestre



de Vigoulet, avec ses Anglo-Arabes et Arabe-Barbe. Lors des dissolutions de régiments de Spahis dans les années 60, ces Arabe-Barbe étaient cédés par le biais des haras de Tarbes contre des sommes modiques et favorisaient l'enseignement de l'équitation du fait de leur tempérament calme et docile. La carrière est à l'époque à l'emplacement de l'actuelle piscine, et les écuries se situaient dans les bâtiments entre le restaurant du Tournebride et le Club Hippique. Le manège sera construit plus tard, ainsi que les écuries de propriétaire. Les prairies des Cougul permettent d'alimenter le centre en fourrage.

En 1969, le troisième fils de Jean Cougul, Pierre reprend le Club Hippique. Instructeur d'équitation à Saumur, homme de cheval accompli, cavalier de complet de haut niveau, il enchaîne les compétitions



à Fontainebleau, Saumur, Pompadour... Auprès de lui et pendant ses absences, Jean Sourisseau également instructeur diplômé de Saumur. De nombreux jeunes cavaliers, de Vigoulet en particulier, seront formés par Pierre Cougul, parmi lesquels Vincent Berthet (Champion de France Junior de Concours Complet) et Roland Izern (qui reprendra plus tard la Jumenterie de Teynier) qui se distingueront par leurs qualités en CSO et en Complet. Vincent Berthet fut membre de l'équipe de France avec Koris Vieules lui aussi élève de P.Cougul.

Le Club accueille des cavaliers des 4 coins de France. Tous les ans a lieu au Club Hippique un concours CSO Amateur et Pro.



Les passionnés se rendent à Vigoulet pour voir les meilleurs cavaliers de la région s'affronter sur le Prix Jean Cougul et autres épreuves sur plus de 1,20 m. On y croise par exemple Dominique Bentejac, cavalier de niveau international en Complet. Ces épreuves réunissaient parfois jusqu'à 300 cavaliers, se déroulaient sur plusieurs jours et nécessitaient une lourde logistique. Les plaques qui ornent le mur face au manège du Club Hippique attestent des succès remportés pendant ces années...

Les spectateurs et les cavaliers se rendaient parfois au restaurant voisin, l'Auberge du Tournebride dans lequel officiait le chef Nony, dont les qualités de cuisinier ont été récompensées au Michelin dans les années 1980.

Le poney club est créé, initialement pour les chevaux de propriétaires. Il deviendra plus tard une structure dédiée aux poneys, sous la direction de Françoise Cougul. Il est à présent une structure totalement indépendante dirigée par Patrice Ramos.



En 1981, grâce à l'opiniâtreté de Jean Cougul alors maire de Vigoulet d'Auzil, a lieu la « Parade du Cheval »

à l'hippodrome de La Cépière. Le Club hippique fournira la plus grande partie de l'assistance bénévole. La réussite du concours de 1981 fut instantanée. Pierre Jonquières d'Oriola, médaillé d'Or Olympique et champion du monde participera au concours et lui donnera ses lettres de noblesse, ainsi que Dominique Bentejac, plusieurs fois sélectionné pour les olympiades, Pierre Cougul et son élève Vincent Berthet, et Pierre Durand futur médaillé d'Or Olympique qui furent aussi de la fête.

Les éditions suivantes du CSO de Toulouse, de 82 à 84 seront transférées au Parc des Expositions de Toulouse. « Après celui de Bordeaux, le CSO de Toulouse fut le plus important de France, toutes catégories confondues (d'après la revue « Information Hippique » de l'époque), par le nombre de spectateurs, par la qualité des cavaliers en présence, par la participation du Cadre Noir de Saumur et l'organisation de l'Audi Masters » (source : Henri Daffos). Le CSO de Toulouse en 1984 sera remporté par Pierre Durand, sur Jappeloup, face à Hubert Bourdy. Le Club Hippique de Vigoulet Auzil jouait un rôle majeur dans l'organisation de cet événement : le président en était le Général Marty (Maire de Vigoulet) et l'organisateur Henri Daffos, cavalier et ami de Pierre Cougul qui fréquentait le Club Hippique de Vigoulet.



Le Club Hippique de Vigoulet, sera repris en 2007 par Alain Fines, de retour dans la région après 20 ans passés au Musée Vivant du Cheval de Chantilly. Alain et Catherine Fines, diplômée des Beaux Arts, favorisent le développement d'une équitation classique, dans le respect du cheval, pour tous les âges. Les Fines reprennent au compte du club la fameuse devise du Général L'Hotte, « En avant, Calme et Droit », devenue la doctrine du Cadre Noir.



Les structures équestres de Vigoulet aujourd'hui

Bien qu'aujourd'hui indépendants, les trois

centres équestres poursuivent leur développement et perpétuent l'aventure équestre de Vigoulet.

Le Club Hippique de Vigoulet, outre ses activités habituelles, se distingue également par ses spectacles équestres organisés et déroulés par l'équipe et les cavaliers (ières) de tous âges.



Habitué des concours de Dressage, CSO et Complet depuis des années, les cavaliers de Vigoulet ont plus récemment découvert le TREC (Techniques de Randonnée Equestre de Compétition) avec Gaëlle Cadoret, monitrice et cavalière professionnelle, membre de l'équipe de France de TREC et championne de France 2010.

Des compétitions de niveau régional, national et même international sont organisées à Vigoulet et les équipes de TREC Junior formées par Gaëlle se classent respectivement 4^e et 5^e à Lamotte Beuvron en Catégorie Club Elite en 2013. En 2014, pour la 1^{re} fois en catégorie Amateur, l'équipe monte sur le podium pour une médaille de Bronze en Championnat de France à Crosey-le-Petit.



La Jumenterie de Teynier, dirigée par Roland Izern, ancien élève de Pierre Cougul, forme des cavaliers de très bon niveau en CSO. « Rien ne prédestinait Roland Izern à devenir

un professionnel de l'équitation, si ce n'est le fruit du hasard et peut être une histoire d'amour. Celle



d'un village : Vigoulet-Auzil. À 10 ans, il s'installe avec ses parents dans la maison de Teynier et décide d'aller prendre des cours au club hippique, tout proche. C'est dans ce club, aux côtés de Pierre Cougul, instructeur et dirigeant que Roland Izern apprendra les rudiments de l'équitation mais également son futur métier. Il y passera son monitorat avant d'y donner à son tour leçons jusqu'en 1989, date où il transformera l'élevage de Teynier en écuries de propriétaires et de concours (...) Aujourd'hui, cette écurie, la Jumenterie de Teynier compte une quarantaine de chevaux. « J'y assure non seulement la formation des chevaux mais celles de leurs propriétaires, cavaliers de concours. Ma fierté, c'est d'avoir amené des jeunes et des moins jeunes à un bon niveau. Mon souhait n'est pas de former des compétiteurs mais des cavaliers qui aiment leurs chevaux et ont ainsi le plaisir de les faire progresser. » La Dépêche du Midi, 8 août 2003.

Le Poney-Club, est dirigé par Patrice Ramos, qui dispose d'un brevet d'éducateur sportif 1^{er} degré (option Complet). Il forme des cavaliers et les emmène en compétition dans les différentes disciplines classiques (CSO, Dressage, Complet). Marlène Poujeau remporte en 2012 en CSO la médaille d'or aux Championnats de Lamotte Beuvron.



Depuis quelques années, il développe aussi l'équitation western, discipline encore peu représentée en France : barrel racing, reining. Il organise également régulièrement des animations Western.



En août 2014, il vient de remporter le championnat de France de l'AFEW à Chambéret (Association Française d'Equitation Western) avec Lauriane Cahuzac.

Une nouvelle association : les Quatre Fers de Vigoulet

Cette association, tout nouvellement créée, a pour objet d'organiser des événements, activités et festivités, sur le thème du Cheval. Elle s'est donné 4 axes principaux de travail : Art & Culture, Sport Equestre, Loisirs & Découverte, Cheval & Société. L'association a aussi pour objectif de valoriser le patrimoine historique de Vigoulet et de faire rayonner l'image du village sur ce sujet.



C'est donc tout naturellement que le tout premier projet que les adhérents de l'association souhaitent mettre en œuvre, est de faire connaître ce passé proche et prestigieux et de promouvoir ainsi l'image et l'amour du cheval. Ainsi, nous invitons celles et ceux qui auraient gardé des archives telles que des photographies, des articles de journaux, des objets divers et autres souvenirs des principaux acteurs de Vigoulet et du Cheval, à venir les partager avec nous afin de reconstituer les empreintes de ce patrimoine.

Cet article a été élaboré par l'association « Les Quatre Fers de Vigoulet » avec le concours des personnalités du monde du cheval à Vigoulet.

Nous contacter :

Contact@les4fersdevigoulet.fr.

Remerciements : Alain et Catherine Fines, Jacques Cougul, Muriel et Jean-Luc Pelfort, Roland Izern, Patrice Ramos, Henri Daffos, et bien d'autres

Vigoulet-Auzil : histoire d'un village des coteaux sud du Lauragais

sous influence de notables toulousains

L'origine administrative de la commune

La commune de Vigoulet-Auzil est née du groupement de deux communes, Vigoulet et Auzil, unies administrativement en 1842. Avant 1789, Auzil était un hameau de Vieille-Toulouse, Vigoulet avait son église mais en tant qu'annexe de la paroisse de Pechbusque et versait sa taille dans la collecte fiscale de Pechbusque.

La réunion de Vigoulet et d'Auzil est née d'une volonté préfectorale qui rencontra le soutien de Vigoulet. La population d'Auzil s'y résigna, la préférant, unanimement, à l'alternative d'une réunion avec Vieille-Toulouse qui lui était aussi proposée. Par contre, en 1845, la préfecture se heurta à un refus de la population de Vigoulet-Auzil quand elle lui proposa la réunion de Vigoulet-Auzil avec Mervilla.

Auzil et Vigoulet dans les juridictions de l'Ancien Régime

L'approche administrative historique met en évidence l'étroite dépendance de Vigoulet et d'Auzil vis-à-vis de Toulouse et montre leur non appartenance au Lauragais dit historique bien que faisant partie des coteaux sud du Lauragais géographique.

L'écheveau juridictionnel de l'Ancien Régime était très complexe. Selon les époques, le nombre des juridictions toulousaines tournait autour de la quinzaine, inégalement réparties entre juridictions ecclésiastiques, juridictions seigneuriales et juridictions royales.

Ces dernières étaient les plus nombreuses et les plus variées en termes de degrés de justice et de spécialisation. Au XVIII^e siècle, les juridictions royales ordinaires étaient le parlement, la sénéchaussée et la viguerie, selon Jack Thomas (2011).

- **Le parlement de Toulouse** a exercé un pouvoir qui a dominé progressivement tous les autres, s'exerçant sur un territoire très étendu

correspondant en gros aux actuelles régions de Midi-Pyrénées et de Languedoc augmentées du Vivarais (Ardèche) et du Velay (Haute-Loire).

- **La sénéchaussée de Toulouse** était très complexe dans la mesure où son ressort englobait aussi bien une partie gasconne qu'une partie languedocienne.

Du travail d'Élie Pélaquier (CNRS) consacré à l'ancienne province de Languedoc, on retire, pour ne considérer que les communautés des coteaux du sud de Toulouse, que Vieille-Toulouse, Pechbusque, Auzil, Vigoulet, Lacroix-Falgarde, Goyrans et Aureville étaient dans la sénéchaussée de Toulouse et que Mervilla, Rebigue, Corronsac, Espanes et Clermont étaient dans la sénéchaussée du Lauragais, le Lauragais historique tel qu'on le définit aujourd'hui.



Extrait de l'atlas historique du Languedoc par Elie Pélaquier.
Communes des coteaux par numéro en rouge : 6 Auzil et Vigoulet, 7 Mervilla, 8 Lacroix-Falgarde, 9 Goyrans, 10 Aureville, 11 Rebigue, 17 Clermont...

• **La viguerie de Toulouse** avait son siège près de la Daurade avec sa salle d'audience, son greffe et sa prison. Son ressort, extérieur à la ville, couvrait une bonne partie de la proche région toulousaine et incluait plus de 80 paroisses ou communautés.

Si le ressort est assez bien connu, ses compétences réelles restent encore assez floues étant donné la concurrence inévitable entre la viguerie, le capitoulat (juridiction royale urbaine concédée) et la sénéchaussée. Toutes les communautés précitées, même de deux sénéchaussées différentes, relevaient de la viguerie de Toulouse.

Origine des noms de Vigoulet et d'Auzil

Cette origine est discutée. Dans le cas de Vigoulet l'origine latine, de vicus « village » et du diminutif ule, soit le « petit village », est souvent avancée. Toutefois, André Soutou, auteur (1965) d'une étude intitulée « Trois noms de lieu du Toulousain, Pechbusque, Vielle-Toulouse et Vigoulet-Auzil », donne une origine dérivée d'un anthroponyme germanique apporté par la conquête franque du VI^e siècle et donc postérieur à l'occupation wisigothique : « Bigolenus » dans sa forme latinisée.

Dans le cas d'Auzil, si l'on songe naturellement au mot occitan *ausel*, « oiseau », certains, dont Ernest Roschach (1837-1909), archiviste de la ville de Toulouse à la fin du XIX^e siècle, le font dériver du terme *auxilium* (garde, secours) à rapprocher de la géographie du lieu en promontoire, adaptée à un poste de surveillance. Roschach, qui vécut à Auzil, parlait de « l'éperon d'Auzil ».

Par contre, Ernest Nègre (1907-2000), grand toponymiste et occitaniste, retient une origine non romane pour Auzeville, Auzéville en Argonne, Auzielle etc., faisant appel à un patronyme germanique. Cette origine germanique est aussi celle retenue par André Soutou qui le fait remonter à « Audilus », dont la racine germanique est *ald, alda*, « vieux, noble ».

Jean Cougul rapporte qu'une épée wisigothe a été retrouvée non loin de l'ancienne église de Saint-Sernin, sur Pechbusque, et qu'elle fut remise par ses soins au Musée du Vieux Toulouse.

Microtoponymie

Les noms de lieux ou microtoponymes sont constitutifs du patrimoine immatériel local, ils sont souvent porteurs d'informations sur des petits territoires considérés en tant que lieux de vie et donc sur l'histoire locale, modeste et non documentée.

Le recueil de ces noms a été en grande partie réalisé dans les villages du Lauragais. Sur Vigoulet-Auzil on recense les noms suivants : *Arquier, Auzil, Borde Neuve, Brescou, Brots, Canto-Coucut, Catilat (le), Causset, Château (le) ou Vigoulet, Collège (le), Couderla (le), Faloure, Fenasse, Lambouille, Lavergne, Menrhume, Moulin (le), Pont d'Auzil, Ponte (la), Ramade, Terrède, Vigne (la)*... Ainsi le quartier du Collège rappelle que le collège Saint Front du Périgord, dit collège de Périgord, fondé à Toulouse par le cardinal Hélié de Talleyrand-Périgord pour former des étudiants en droit, était détenteur du lieu incluant une métairie. Le laboratoire de recherche Pierre Fabre se situe à cet emplacement.

Aux anciens noms de lieu, il convient de rajouter ceux qui ont été apportés par l'expansion résidentielle locale, dont certains, comme *Les Amazones* et *La Guérinière*, témoignent de la place du cheval dans l'histoire récente du village, liée à l'action personnelle de Jean Cougul, ancien maire, promoteur du sport hippique à Vigoulet. De même dans *Clos d'Avena* (nom d'un quartier résidentiel sur *Terrède*) le mot occitan *avena* signifie « avoine » et fait référence à ce qu'a pu être autrefois la destination agricole du champ sur lequel ont été construites des villas.

Le château et l'histoire de Vigoulet

L'histoire de Vigoulet est intimement associée à celle d'un domaine très ancien sur lequel a été érigée une demeure noble dite aujourd'hui le château de Vigoulet, sur un lieu-dit qui a lui-même porté le nom de Vigoulet.

Son premier propriétaire connu fut Pierre de Vigoles (ou Pierre Vigolesii), capitoul de Toulouse. Plusieurs de ses descendants accédèrent au capitoulat comme Jean Vigoles (au milieu du XV^e siècle) ainsi que, par la suite, plusieurs seigneurs « de Vigoulet ». Elle atteste, tout au long de l'Ancien Régime, et même au-delà jusqu'à une époque récente,

de l'intérêt des grands notables toulousains, détenteurs de résidences ou d'hôtels particuliers en ville, pour des possessions terriennes, surtout à proximité de Toulouse.

Non seulement pour les bénéficiaires terriens qu'ils pouvaient en retirer mais aussi, sinon plus, pour les avantages attachés à la seigneurie d'un lieu qui servait à affirmer leur propre noblesse et renforçait leur position sociale.

Les de Noz puis Denos et les tombes protestantes de Vigoulet

La famille de Noz, puis Denos, dynastie de marchands enrichis par le pastel, occupa longtemps le château de Vigoulet et nombre d'entre eux accédèrent au capitoulat ou furent conseillers au parlement de Toulouse. Des représentants de cette famille de Noz sont connus pour leurs sympathies pour le protestantisme.

En 1562, Pierre de Noz, seigneur de Vigoulet, conseiller au parlement, fit enterrer sur ses terres, son frère Jean, capitoul, pendu à un arbre de la place Saint-Sernin de Toulouse et quelques-uns de ses amis exécutés « pour conjuration », en fait au nom de leurs sympathies avec l'église réformée.

En 1572, pour la Saint-Barthélemy, les protestants enfermés dans le couvent des Carmes, à Toulouse, furent massacrés, dont Jean de Coras (célèbre juriste toulousain, connu aujourd'hui pour avoir instruit l'affaire Martin Guerre), Antoine de Lacger et François de Ferrières. François de Noz, seigneur de Vigoulet, accepta leur sépulture sur ses terres. Au début du XX^e siècle, les anciens du village parlaient du bois des protestants, mais sans que soit mentionné le petit cimetière. Cet emplacement qui a été identifié par André Floucat-Aillières est couvert de bois et de broussailles mais à l'emplacement du petit parc, on trouve six vieux cyprès qui entourent un espace plat et un peu plus dégagé.

Des Denos aux Cambon

En 1686, les héritiers des Denos furent confrontés à un procès en contestation de seigneurie et de noblesse du lieu qui leur fut intenté par les habitants de la communauté de Vigoulet devant la sénéchaussée de Toulouse, afin de leur faire partager le paiement de la taille qui leur incombait, sachant que les biens nobles en étaient exemptés. Peut-être

faut-il y voir une conséquence de la révocation de l'édit de Nantes intervenue l'année précédente. Ce procès se poursuivit au siècle suivant et semble s'être conclu en faveur du « seigneur » de Vigoulet. En 1715, Rose de Martiny, héritière des Denos, épouse de Jean Antoine de Sevin Mansencal, céda le château à Roch de Jaume.

En 1753, Rose de Jaume, fille de Roch de Jaume, veuve successive de « noble Jean-François d'Huleau de Francon », capitoul en 1720, puis de « Maître Alexis de Pascal, trésorier général de France de la généralité de Montauban », fit publier (pour mieux les confirmer vraisemblablement) devant la sénéchaussée de Toulouse le dénombrement de ses biens avec droits de seigneurie attachés sur les lieux de Vigoulet et d'Auzil. Peut-être par manque de moyens financiers et en tout cas en raison du délabrement d'une partie du château, elle fut conduite à en faire abattre une partie et à restaurer l'autre, donnant à la demeure son aspect actuel. Selon Michel Cougul, le château avait été conçu au XVII^e siècle sur le modèle de ceux de Casselardit et d'Escalquens, selon un plan carré avec 4 tours d'angle, avec pour seule différence que les tours sont en élévation, avec leur toit propre, à Casselardit, et ne l'étaient pas à Vigoulet comme elles ne le sont pas non plus à Escalquens. Ce détail architectural pourrait être mis sur le compte de la discrétion ou du nécessaire effacement que devaient s'imposer les châtelains protestants ou proches de cette religion.



Grâce à André Floucat nous en savons davantage sur la deuxième moitié du 18^e siècle qui fut associée à des événements dramatiques. Thomas Alexandre d'Huleau de Francon, fils de Rose de Jaume, héritier par sa mère du château, du domaine et de la seigneurie de Vigoulet, épousa Suzanne de Sers. Il voyagea beaucoup et disparut en 1749 sans doute assassiné par des brigands. Sa mère fit mener sans succès des enquêtes pour retrouver ses traces, puis légua Vigoulet à sa belle-fille Suzanne de Sers, épouse Huleau de Francon, qui en hérita en 1766. Arrivée à un âge avancé, et sans héritier, Suzanne d'Huleau de Francon légua ses biens en 1783 à sa sœur Louise de Sers, veuve de Balthazar Emmanuel de Cambon conseiller du parlement de Toulouse. Le fils de ces derniers, Jean-Louis Emmanuel Augustin de Cambon, héritier de Vigoulet, a été le dernier président du parlement de Toulouse qui fut supprimé par la Révolution. Il échappa, en se cachant, aux recherches engagées contre lui pendant la Terreur, mais son épouse, Dorothée-Etienne Riquet de Bonrepos, mourut guillotinée le huit thermidor 1794, la veille du jour de la chute de Robespierre, après s'être refusée à livrer le lieu où se trouvait son époux.

Auparavant, il avait vendu Vigoulet, mentionnant dans l'acte de vente daté de 1794 et signé par le trésorier général des comptes du canal de Riquet agissant comme fondé de pouvoir, que la dot apportée par son épouse avait été trop élevée et qu'une rétrocession à la famille des Riquet de Bonrepos était nécessaire. L'acquéreur, Jean Calixte Pechoultre de Lamarlinie, le revendit assez vite à un membre de la famille Teynier, sans doute à Joseph Etienne Ville, et vraisemblablement par un acte passé devant un notaire d'Ariège, département où les Ville et les Teynier ont occupé des positions très importantes.

Le legs de Suzanne de Sers, épouse d'Huleau de Francon, et le bureau de bienfaisance de Vigoulet-Auzil

À ce stade, dans cette histoire mouvementée, il est un détail qui mérite d'être relaté car il ne fut pas sans conséquences – positives – pour les plus humbles habitants de ces coteaux, les ignorés de la grande histoire. Suzanne de Sers, épouse d'Huleau de Francon, avait institué un legs « de 2000 livres de rente fait aux pauvres habitants et bien tenants de Vigoulet et de

Francon ». Ce qui peut correspondre à un capital de 40 000 livres selon le taux d'intérêt de la rente de 5 % en vigueur à cette époque. Le maire de Vigoulet, un Lérissé, engagea un procès aux héritiers de Francon pour recouvrer cette rente qui n'était plus versée depuis 1792 et pour qu'elle le soit au bureau de bienfaisance de la commune. Un arrêt du Conseil d'Etat, signé par l'Empereur le 12 septembre 1812, au quartier général de Vitebsk (Biélorussie), se prononça en faveur des « communes de Vigoulet et Francon qui percevront les versements pour leurs bureaux de bienfaisance ». Cependant la commune dut encore plaider et n'obtint un versement qu'à partir de 1832.

Ces bureaux de bienfaisance créés en 1796 étaient les successeurs des bureaux de charité de l'Ancien Régime alimentés par les contributions des habitants de la paroisse pour porter secours aux plus nécessiteux.

On retrouve le bureau de bienfaisance de Vigoulet-Auzil jusque vers 1914 dans les délibérations du conseil municipal, lors du vote du budget municipal et du budget propre de ce bureau traité comme budget annexe. On y lit qu'il servait en particulier à l'établissement des jeunes couples peu ou mal dotés à l'occasion de leur mariage. Ainsi, dans le compte administratif communal de 1888 on lit les montants suivants qui permettent d'apprécier l'importance relative de son budget par rapport à celui de la commune :

- budget primitif de la commune : 1582,70 F
 - budget du bureau de bienfaisance : 610,69 F
- Parmi les versements, on lit, par exemple, en 1889 : 225 F pour le mariage de J. M. avec A. N., en 1890 : 350 F pour celui de J. P. et de M. R.

Les Ville-Teynier à Vigoulet. La jumenterie de Teynier

Les Teynier sont originaires d'Ariège où ils s'enrichirent dans le commerce et s'élevèrent socialement. Ils ont longtemps détenu d'importantes propriétés urbaines dans Toulouse et aussi en banlieue dont, entre autres, un domaine au lieu-dit Teynier à Lardenne.

Le nom de Teynier va être attaché au château de Vigoulet au point de le désigner aujourd'hui.

Jean-Louis Teynier, négociant toulousain, né en 1712, ancien prieur de la Bourse de

Toulouse (équivalent de président de tribunal de commerce sous l'Ancien Régime), fut élu capitoul en 1767. Sous la Terreur, il fit partie comme « ci-devant noble » de ceux que l'on a appelés « les reclus de Toulouse », confiné chez lui au regard de son grand âge et lourdement taxé aussi pour des opinions « défavorables à la Révolution ». Auparavant, Jean-Louis Teynier avait donné tous ses biens et sa fortune à Joseph Étienne Ville, son neveu, à la condition expresse de faire l'addition de son nom et de porter ses armes et cela à l'occasion de son mariage, en 1788, avec Anne-Henriette Cabarrus, fille de feu Dominique Cabarrus, armateur à Bordeaux, de la branche cadette et bordelaise des Cabarrus apparentée à la célèbre branche aînée des Cabarrus, négociants armateurs de Bayonne. Theresia Cabarrus qui fut, entre autres, Mme Tallien puis princesse de Chimay, est issue de cette dernière.

On sait que Joseph Etienne Ville-Teynier fit partie des personnalités de la ville désignées pour accueillir l'empereur lors de sa venue à Toulouse en 1808.

À sa mort, son fils, Jean-Louis Théodore, hérita du château de Vigoulet et de son domaine. Banquier comme son père, résidant dans sa demeure toulousaine, au 12 rue Saint Antoine du T, il fut maire d'Auzil puis de Vigoulet-Auzil pendant 70 ans, jusqu'à son décès en novembre 1884, à 96 ans. Il épousa Jeanne Louise Marie de Cabarrus, veuve en premières noces de Louis d'Albis de Razen-

gues. La mention de la particule précédant Teynier apparaît à l'occasion de ce mariage, dans l'acte religieux, mais il n'en est pas fait mention dans l'acte civil. Il eut un fils né le 06/02/1868, Gustave, Valérie, Marie, Joseph, Théodore, Octave, à l'âge de 79 ans comme le précisa le scripteur de l'acte de naissance consultable sur les archives en ligne de la mairie de Toulouse.

Gestionnaire avisé et dynamique de son domaine de Vigoulet, se distinguant en cela de nombre de propriétaires du Lauragais de cette époque, il fit face à la chute des cours du blé en développant l'élevage du cheval de remonte pour l'armée et créa la jumenterie de Teynier.

Gustave Ville de Teynier (1868-1913) ne fut pas maire de Vigoulet-Auzil mais le conseil municipal le retint comme délégué sénatorial. Il développa la production d'anglo-arabes dans la jumenterie de Vigoulet et aussi dans le domaine Teynier du quartier de Lardenne, proche de l'hippodrome de la Cépière, à Toulouse, comme en témoigne le contenu de la vente réalisée en 1921 par sa veuve : il est fait état « de grandes et belles écuries d'installation moderne avec logement pour le gardien et, à proximité, un bâtiment à destination d'infirmierie pour animaux malades ».

Le domaine Teynier de Lardenne fut acquis par l'Institut de sérothérapie de Toulouse (IST), aujourd'hui Merial (Sanofi), qui y déve-



Un des bâtiments de l'ancienne jumenterie de Teynier à Vigoulet

loppa l'entretien de chevaux producteurs de sérums à usage vétérinaire.

Gustave épousa Marguerite Guillou dont il eut deux filles, Marie Madeleine née en 1901 qui épousa André de Fournas de La Brosse (1885-1966), et Odette Ville de Teynier née en 1904, célibataire, qui mourut en 1993.

Parmi les dons faits par Théodore Ville-Teynier à la commune de Vigoulet-Auzil figure dans l'église une chapelle latérale s'ouvrant dans le mur sud, placée sous l'invocation de Sainte Anne (prénom de sa mère Anne Cabarrus). Elle est ornée d'un tableau représentant Saint Théodore, de quatre vitraux signés Amédée Bergès, maître-verrier toulousain, dont ceux de Sainte Anne et de Saint Gustave (prénom de son fils), ainsi que du blason de la famille Teynier en clé de voûte.

Jean Cougul et le cheval à Vigoulet-Auzil

En 1925, la veuve de Gustave Ville de Teynier vendit le château et le domaine de Vigoulet à Louis Charles Azam (ancien château Vassal, à Auzeville). En 1948, la fille de ce dernier, Yvonne Marie-Louise Azam, les vendit à Jean Cougul.

En 1949, Jean Cougul, greffier en chef du tribunal de commerce de Perpignan, vend sa charge pour s'associer avec le greffier en chef du tribunal de commerce de Toulouse. Il est élu maire de Vigoulet-Auzil en 1954 et succède à M. de Labastide. Les années 1950 sont celles d'une révolution agricole, en France en général, dans le Lauragais et le pays toulousain en particulier. Jean Cougul exploite ses 108 hectares en gestion directe de 1948 à 1956, en fermage ensuite. Les labours profonds avec des tracteurs à chenilles et les engrais font passer les rendements de 10 quintaux de blé à 40 quintaux à l'hectare, dès les premières années.

Vers 1960, la commune de Vieille-Toulouse lance le golf et les aménagements résidentiels sur son territoire. Jean Cougul reprend le thème de l'aménagement et du développement communal autour du sport. Son fils Pierre s'intéressant au cheval, il va être conduit à aménager les dépendances de Teynier pour y monter un club hippique de standing. Ses voyages, notamment aux États-Unis, le persuadent de l'importance majeure du cheval arabe en tant que cheval de loisir et de sport d'endurance, mais la race telle

qu'elle était représentée alors dans les pays occidentaux est jugée adultérée. Les informations qu'il recueille font état de l'excellence de lignées de chevaux arabes provenant d'un des plus grands berceaux de sélection de la race, le Nord-Caucase et le haras de Piatigorsk, en URSS à cette époque, aujourd'hui Russie. Grâce au soutien de Jean-Baptiste Doumeng, il va pouvoir, pendant quinze ans, importer et revendre des chevaux arabes en France, dont le légendaire Persik. La jumenterie du château est remise en service à cette fin et est dénommée Jumenterie de Teynier en accord avec les héritiers du nom. Cette jumenterie sera par la suite transformée en ce qu'elle est aujourd'hui, un club d'équitation et un lieu de pension pour chevaux sous statut GFA.

Avec Jean Cougul, nous entrons dans l'histoire récente du village qui pourra faire l'objet d'un rappel dans un prochain article.

Roland Darré



Jean Cougul avec un cheval Arabe
Photographie aimablement fournie
par Jacques Cougul

Ce texte s'appuie sur les articles de Jean Cougul publiés dans d'anciens numéros du Lien, sur le livre sur Vigoulet-Auzil d'André Floucat-Aillières, sur les informations orales apportées par Michel Cougul et par André Floucat-Aillières, découvreur et transcripteur rigoureux d'archives, lors d'entretiens très fructueux. Nous les remercions vivement. Des recherches complémentaires ont été réalisées via Internet. Ce texte a été intégré à l'article « Vigoulet-Auzil » de l'encyclopédie en ligne Wikipédia avec les références bibliographiques et les liens web des sources utilisées.

Professionnels à Vigoulet

Chambre d'hôtes

Arquier - 17 avenue des Pyrénées
05 61 75 80 76 / 06 21 59 43 94
infos@arquier.com

Médecins

Dr G. DONATI - Dr T. BOUSSINEAU
2 avenue des Coteaux
05 61 75 19 79

Agence immobilière

Point Sud immobilier
2 Avenue des Coteaux
05 61 75 18 54 - 06 18 03 27 04
www.immobilier-toulouse-sud.com/

Auberge du Tournebride

9 avenue du Souleilla
05 61 73 34 49
www.aubergedutournebride.fr

Diététicienne Nutritionniste

Sophie VIARS
13, allée du parc
05.61.25.09.65 - 06.30.115.115
sophie.viars@gmail.com

Conseil & Patrimoine

Sébastien VIARS
13 allée du Parc
05 61 73 13 03 - 06 66 87 26 08
www.sv-patrimoine.fr

TAXI Jean-Jacques

8, allée J.Ducuing
Jour et nuit. CB acceptée
06 85 22 83 36

Dentiste

Dr L. BESSIERES
2 avenue des Coteaux
05 61 75 10 29

Service à la personne

Leila MOHAMED
Aide aux personnes à mobilités réduites
Garde d'enfants de plus de 3 ans
06 33 37 66 66

Peignoir & Kimono

2, avenue des coteaux
06 83 36 09 10
www.peignoiretkimono.fr

Sophrologie

Florence Fargier
12 Allée la Guérinière
06 47 68 99 13
www.sos-phrologie.fr/flodemeter@yahoo.fr

Club hippique de Vigoulet-Auzil

15 avenue du Souleilla
05 61 73 36 32
www.clubhippique.com

Poney Club de Vigoulet-Auzil

Allée du Parc
05 61 73 42 05 - 06 62 61 32 55
www.poneyclubdevigoulet.ffe.com/

Pharmacies de garde : un seul numéro

Un nouveau service « RESOGARDES » mis en place par le syndicat des pharmaciens de la Haute-Garonne.

Il vous suffit de composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde de votre secteur. Ce service vous indique les trois pharmacies les plus proches du centre de la commune d'appel et vous donne les informations nécessaires pour vous y rendre. Vous trouverez également des informations relatives à ce nouveau service sur le panneau signalétique collé sur la vitrine de votre pharmacie.

Numéros d'urgence

- **112** : Numéro européen d'urgences
- **15** : SAMU (urgences médicales)
- **17** : Urgences police/gendarmerie
- **18** : Urgences Pompiers

TAD 119  **N°Vert 0 800 929 929**

Attention, notez bien que la réservation du TAD 119 (Transport à la demande) se fait désormais **2 heures à l'avance** pour un départ toutes les demi-heures.

Profitez de cette véritable amélioration pour les Vigouletains.

Pour information, le TAD vous permet aussi de vous déplacer d'un point à l'autre de notre village.

Pharmacie de nuit

Pharmacie de garde pour le secteur :
76 allées Jean-Jaurès - Toulouse
05 61 62 38 05

Rappel

Urgence panne d'électricité :
0810 333 081

Nouveaux horaires médiathèque

- lundi de 14 h à 16 h, école et tout public
- mardi de 10 h à 12 h, crèche, maternelle et tout public
- mercredi de 16 h à 18 h, tout public
- jeudi de 15 h 30 à 17 h 30, tout public
- vendredi de 17 h à 19 h, tout public
- samedi de 10 h à 12 h, tout public

Lors des vacances scolaires :

- mardi de 10 h à 12 h, tout public
- jeudi de 15 h 30 à 17 h 30, tout public
- samedi de 10 h à 12 h, tout public

Retour en images...

